

REVUE  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
DE LYON

I

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

FÉVRIER

1929

Bibliothèque Maison de l'Orient



125736

## SOMMAIRE

---

- Albert MOREL, *l'Orientation biologique de la Toxicologie.*  
Jean-Marié CARRÉ, *le Séjour de R. L. Stevenson en Provence.*  
Pierre MOREAU, *les Romantiques français et la Suisse.*  
Léonie VILLARD, *Une nouvelle Technique dramatique: le Monologue intérieur dans l'œuvre d'Eugène O'Neill.*  
Sung-nien HSU, *Les chants de Tseu-Ye,*  
M. BERNHEIM, *Vienne. Impressions de voyage.*  
Pierre GARRAUD, *Rapport annuel. Année scolaire 1927-1928.*  
Chronique, Etienne MARTIN, *La réunion de la Commission internationale pour l'étude des maladies professionnelles.*  
Informations.
- 

## COMITÉ DE RÉDACTION

- A. PAUPHLET, *président*; P. JOB, J. LAMEIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,  
M. VISSÉRIAS, *secrétaire.*
- 

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur.*

---

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1929

*Les Abonnements sont d'une année et partent du 1<sup>er</sup> janvier.*

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M<sup>lles</sup> VISSÉRIAS, *secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.*

---

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon  
Tél., BURDEAU 61-60

# REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE  
18, quai Claude-Bernard, LYON

---

## L'ORIENTATION BIOLOGIQUE

DE LA

## TOXICOLOGIE

L'étude des poisons ne se borne pas à l'identification chimique de ces substances et à la recherche des moyens de protection contre leur action nocive ; elle s'occupe encore des modifications qu'elles produisent chez les êtres vivants. La Toxicologie fait partie des Sciences pharmacologiques et elle est une des branches de *l'Enseignement pharmaceutique*, dont les programmes ont été fixés par les décrets de 1885, 1909 et 1927.

L'orientation biologique de cet Enseignement ne date pas d'hier. Les grandes découvertes de Vauquelin, de Parmentier, de Robiquet, de Pelletier, de Caventou, de Balard, de Soubeiran, de Bussy, de Béchamp, etc., en témoignent. Les recherches sur la synthèse chimique, sur la thermochimie et sur les fermentations, commencées par Marcelin Berthelot à l'Ecole de Pharmacie de Paris, ont eu pour but la vérification expérimentale des hypothèses de ce savant sur l'unité des forces dans la nature animée et inanimée. A une époque plus rapprochée, les travaux de Guignard et de Bourquelot ont eu une influence marquée sur les progrès de la Biologie et sur la



direction des recherches des nombreux savants, qui ont été leurs élèves et qui continuent leur œuvre.

En faisant une large place à la Microbiologie et à la Chimie biologique, les programmes de 1909 ont nettement marqué l'orientation biologique de l'Enseignement pharmaceutique.

Leur application permet de mieux préparer le pharmacien à son rôle de collaborateur du médecin, dont l'importance croît de jour en jour. Dans l'accomplissement de ce rôle, il importe que l'homme de laboratoire ne soit pas seulement un manipulateur habile et consciencieux, mais aussi un savant averti du sens de ses observations et de ses résultats analytiques.

L'instruction que reçoivent les étudiants en Pharmacie a donc, pour cette raison, un caractère qui n'est pas uniquement pratique, mais qui est aussi véritablement scientifique.

Aussi arrive-t-il fréquemment que parmi eux certains, ayant terminé leur scolarité, poussent plus loin cette instruction et se sentent attirés vers des recherches, qui ont pour but d'expliquer les phénomènes de la Vie par des actions physiques ou chimiques.

Plusieurs jeunes pharmaciens qui fréquentent les laboratoires de notre Université nous ont paru, à mes collègues et à moi-même, tellement enthousiastes pour les travaux de cet ordre, que nous sommes heureux de constater que l'impulsion vers les études physiologiques, donnée par les maîtres dont je viens de rappeler les noms, pourra se retrouver chez eux multiple et féconde, et je crois qu'il doit en être de même dans toutes les autres Facultés de Pharmacie.

L'essor du corps pharmaceutique vers la lumière biologique n'est donc pas près de s'arrêter et on peut en attendre de précieux résultats.

Mais il est d'autres buts vers lesquels il est nécessaire que l'orientation biologique des sciences pharmacologiques se manifeste à l'heure présente aussi activement. Ils me paraissent mériter une mention particulière, parce qu'il semble qu'en France on ait pris un certain retard, vis-à-vis de ce qui se passe à l'étranger, dans la compréhension d'un des rôles du pharmacien, qui est différent de celui qu'il peut jouer dans les analyses pathologiques et dans les recherches de Biologie générale. Ce sont ceux qui se rattachent à l'étude biologique de l'activité des médicaments chimiques, que l'on désigne sous le nom de *Pharmacodynamie*, et qui est plus spécialement dans les attributions de la *Pharmacologie* et de la *Toxicologie expérimentales*. Cette constatation ne m'est pas personnelle. Elle a déjà été faite par quelques-uns des représentants les plus autorisés de ces sciences, en France, qui ont entrepris de diriger les pharmaciens adonnés à la chimie vers cette étude, au nom de laquelle leurs propres découvertes leur donnent plus qu'à tout autre le droit de parler. Elle ne s'applique, du reste, pas à l'étude biologique de l'activité des médicaments séro- ou vaccinothérapeutiques, laquelle a été toujours très en honneur dans la patrie de Pasteur, où elle a suscité de grands enthousiasmes et obtenu les succès que l'on connaît, grâce à la vigoureuse impulsion qui lui a été donnée par ce génie créateur et par les grands maîtres de la *médecine expérimentale* : Roux, Calmette, Chauveau, Arloing, Nicolle, Vincent, Widal, etc. Mais comme la Thérapeutique fait appel, à côté de ces précieux agents, à des médicaments chimiques, il est nécessaire que ceux-ci soient étudiés avec le même soin que ceux-là.

Les buts que poursuivent la Pharmacologie et la Toxicologie expérimentales, pour lesquelles dans certains pays on a

édifié des Instituts de recherches considérables en nombre et en importance, sont au nombre de trois principaux.

c

Le premier est d'assurer le *contrôle biologique de l'activité des médicaments chimiques*. La possibilité et la nécessité de sa réalisation sont aujourd'hui parfaitement établies. Le professeur Tiffeneau qui, avec M. Ernest Fourneau, est un des savants français auxquels je faisais allusion, lorsque je signalais l'effort fait par les représentants les plus qualifiés de la Pharmacologie expérimentale pour entraîner les pharmaciens vers cette science, l'a nettement proclamé<sup>1</sup>. « Malgré les imperfections qui sont inhérentes à toutes les méthodes de dosage biologique, tant à cause de la variabilité du matériel expérimental vivant, que par les différences des divers animaux, les avantages qu'elles présentent sur les méthodes chimiques sont tellement considérables, que ces dernières ont dû parfois céder le pas aux méthodes biologiques ».

Il y a des cas où il est indispensable, pour que les pharmaciens puissent donner les garanties nécessaires à l'égard des médicaments qu'ils délivrent au public, qu'ils exigent de leurs fournisseurs la création, à côté du service des essais physiques et chimiques, que la mise en vigueur du Codex de 1908 a obligé d'organiser, de laboratoires d'essais biologiques dont ils devront connaître et la valeur et les résultats. C'est le seul moyen qu'ils ont à l'heure actuelle pour s'assurer qu'une régularité parfaite est obtenue dans la préparation de plusieurs médicaments organiques, dont les réactions chimiques ne sont pas absolument caractéristiques, et que ceux-ci possèdent une activité biologique bien connue et toujours constante, dont les médecins attendent les effets thérapeutiques.

1. M. TIFFENEAU (*Paris Médical*, 16 juin 1928, p. 562).

Pour que ces essais biologiques aient une valeur suffisante et que leurs résultats aient, pour ainsi dire, force de loi, il est nécessaire qu'ils soient exécutés dans des conditions de rigueur strictement identiques entre elles, c'est-à-dire avec des techniques précises. Rien ne doit y être laissé au hasard et à l'arbitraire, encore moins à la fantaisie et à l'incompétence : choix des espèces animales, procédés opératoires, méthodes d'examen des effets obtenus, fixation des unités, concentration et état physico-chimique des solutions; tout cela doit être défini et standardisé.

C'est dans cette voie que la Commission permanente chargée de la rédaction du Codex s'est engagée, et le récent supplément de celui-ci, rendu obligatoire par arrêté du 19 avril 1928, énumère les conditions précises des essais physiologiques des arsénobenzènes destinés aux injections. Il est très vraisemblable que ces prescriptions seront suivies de beaucoup d'autres, en exécution des décisions des Conférences internationales que le Comité d'Hygiène de la Société des Nations a organisées pour la standardisation biologique de certains médicaments chimiques, en même temps qu'il en convoque pour celle des sérums thérapeutiques. Ces Conférences dans lesquelles la France est dignement représentée par l'éminent professeur de Pharmacologie de la Faculté de Médecine de Paris, M. M. Tiffeneau, se sont déjà réunies trois fois: à Edimbourg, à Genève et cette année-ci à Franfort-sur-Mein, et elles ont déjà présenté à la Commission permanente de la Société des Nations un certain nombre de propositions concernant les règles de la standardisation biologique des arsénobenzènes et des préparations à base de digitale, de strophantus, de scille, d'hypophyse, de thyroïde, d'ergot, de fougère mâle, de chenopodium et d'insuline. Ces propositions n'ont pas toutes jusqu'à présent un caractère obligatoire qu'elles n'acquerront que si elles sont adoptées par la Commission du Codex

et introduites dans notre Pharmacopée<sup>1</sup>. Elles ne constituent encore qu'une base d'entente pour l'adoption d'étalons et de méthodes uniformes et elles peuvent être sujettes à révision.

Mais l'on conçoit avec quel intérêt l'Enseignement pharmaceutique suit les travaux de ces Conférences, pour mettre au courant des techniques biologiques préconisées les étudiants en Pharmacie dont il prépare l'avenir. Ceux-ci ne seront peut-être pas tous, un jour, appelés à utiliser ces techniques par eux-mêmes, mais ils devront au moins connaître les principes de celles dont ils seront obligés d'exiger l'exécution stricte de leurs fournisseurs.

Il est probable que l'obligation du contrôle biologique ne se limitera pas seulement aux médicaments que je viens de citer comme ayant tout d'abord retenu l'attention des Commissions internationales, mais qu'elle s'étendra à plusieurs autres : par exemple aux sels de cocaïne et à la caféine, pour lesquels MM. Charles Buchet et Pierre Régner estiment qu'il est nécessaire ; par exemple aussi à tous les remèdes qui, suivant les indications que donne la Chronique professionnelle du *Journal de Pharmacie et de Chimie* du 15 septembre 1928, devront, pour ne pas être considérés comme remèdes secrets, s'ils ne sont pas inscrits au Codex ou à une Pharmacopée étrangère, être livrés aux pharmaciens avec une notice spécifiant leur degré de toxicité. Le D<sup>r</sup> Henri Martin dans cette chronique prévoit que cette obligation sera étendue aux médicaments étrangers non officinaux, dont l'entrée en France est contrôlée par le service des douanes.

Il résultera de là pour l'Enseignement pharmaceutique des devoirs nouveaux. Il aura à en assurer l'accomplissement par

1. V. Commentaires sur le rapport de la Commission permanente de standardisation de substances thérapeutiques par les méthodes biologiques de M. Tiffeneau (*Bull. des Sc. Pharm.*, t. XXXV, p. 517).



ses chaires de Pharmacie et de Toxicologie, dont l'outillage devra être complété dans ce sens.

Le second but des sciences pharmacologiques expérimentales pour la poursuite desquelles cet Enseignement doit former des travailleurs est la *recherche systématique des propriétés biologiques des produits chimiques nouvellement découverts*.

Cette recherche qui a débuté en France avec Claude Bernard, y a fait ses principaux progrès, grâce aux travaux de Paul Bert, de Marey, de Vulpian, de Laborde, de Chauveau, de S. Arloing, de Charles Richet, de Raphaël Lépine, de A. et L. Lumière, d'Ernest Fourneau, de Tiffeneau, de Nicolle et Mesnil, de Nicloux, de Lopicque, de J. Régneir, de H. Cardot, etc. Elle ne peut donc pas s'arrêter dans notre pays.

Parce que l'entraînement qui a suivi le brillant succès des nouvelles méthodes de synthèse a, pendant un certain temps, détourné l'attention de nos chimistes organiciens de la recherche de l'utilisation thérapeutique possible de leurs découvertes, l'intérêt de celle-ci a été quelque peu perdu de vue, au point que Tiffeneau<sup>1</sup> a cru, en 1922, nécessaire d'essayer d'y ramener les pharmaciens adonnés à la chimie. Il a poursuivi par là, en commun avec M. Ernest Fourneau, qui, dans cette voie, a été en France un véritable initiateur, un but d'intérêt national.

Je pense que les conseils et les exemples de ces deux Maîtres de la Pharmacologie expérimentale doivent être suivis et qu'il est grand temps de faire adopter ce principe que tout produit chimique nouvellement découvert soit d'abord confié au biologiste aux fins d'expérimentations sur les êtres vivants.

1. M. TIFFENEAU (*Revue générale des Sciences*, 15 octobre 1922).

Certes ! les constatations de celui-ci ne suffiront pas à faire prévoir et découvrir et à expliquer une action thérapeutique, pour laquelle les conclusions définitives appartiendront toujours à la *clinique*. Mais les essais biologiques n'en restent pas moins indispensables pour nous renseigner sur la manière de se comporter des produits chimiques vis-à-vis de la matière vivante, pour nous indiquer quels tissus et organes ils impressionnent le plus spécialement, et pour nous apprendre en quoi ils modifient le fonctionnement normal de tel ou tel appareil.

Beaucoup de jeunes pharmaciens en comprennent actuellement l'intérêt, ainsi que les industriels, qui recherchent leur collaboration éclairée. Comme l'expérimentation biologique, depuis longtemps déjà pratiquée par les toxicologues, fait partie du programme de la Toxicologie, point n'est besoin pour les instruire dans ce sens de création de chaires nouvelles dans nos Universités. Il reste seulement à compléter l'outillage matériel des chaires de Toxicologie et de Pharmacie.

On se limitera, il est vrai, dans l'enseignement à l'exposé et aux exercices pratiques des méthodes d'expérimentation les plus simples. Mais celles-ci seront déjà suffisantes pour entraîner les futurs pharmaciens vers la Pharmacodynamie, puisque Tiffeneau estime que l'on peut obtenir des résultats intéressants, dans ce sens, avec les séries de médicaments pour lesquels « chacun peut contrôler soi-même, par des moyens simples l'activité physiologique de corps nouveaux créés au laboratoire ».

Par la suite, ceux qui auront pris goût à l'utilisation de ces moyens, iront se perfectionner dans la pratique des méthodes plus compliquées dans les laboratoires de Physiologie et de Pharmacologie expérimentale de nos Facultés des Sciences et de nos Facultés de Médecine, ou encore dans ceux de Toxicologie et de Pharmacie de nos Facultés de Pharmacie,

où l'on aura pu ajouter à l'appareillage classique d'inscription des phénomènes celui, plus récent, avec lequel on étudie d'après les indications de Lapicque<sup>1</sup> et celles de J. Régnier<sup>2</sup> et de H. Cardot<sup>3</sup> les variations de l'excitabilité motrice et sensitive en fonction du temps. Ils deviendront alors capables d'effectuer des recherches d'un ordre plus élevé. Celles-ci leur réserveront de hautes satisfactions et l'industrie pharmaceutique nationale pourra bénéficier de leurs recherches dans une large mesure.

Souhaitons que de généreux mécènes et des industriels clairvoyants, comprenant l'intérêt de ces travaux, fournissent à ces laboratoires les moyens de réaliser cet outillage, qui semble n'être pas extrêmement coûteux et dont on doit, en tout cas, attendre des résultats proportionnés aux dépenses d'achat et de fonctionnement.

L'ardeur pour les recherches scientifiques est toujours très vivace en France et nous pouvons en donner comme preuves les études pharmacodynamiques, qui y ont été faites depuis dix ans, malgré les circonstances, dans les domaines les plus variés :

*Hypnotiques* : butyl-éthylmalonylurée (« sonéryl ») par M. Tiffeneau et F. Layraud ; dialcoyl-homophthalimides et dialcoyl-hydantoïnes par A. Lumière et F. Perrin ; uréides des acides bromovalériques par E. Fourneau et G. Florence ;

*Anesthésiques locaux* : action de la cocaïne et de ses succédanés sur la chronaxie des nerfs moteur et sensitif par J. Régnier ;

1. L. LAPICQUE, *l'Excitabilité en fonction du temps. La chronaxie, sa signification, sa mesure*, Paris, les Presses Universitaires, 1927.

2. J. RÉGNIER (*Bull. Sc. Pharm.*, t. XXX, 1923, p. 580 et 646 ; t. XXXIV, 1927, p. 641 et 692).

3. H. CARDOT et J. RÉGNIER (*Bull. Sc. Pharm.*, 1926, t. XXXIII, p. 10 et 77).

*Toxiques des protozoaires parasites du sang* : acide m-acétylamino-p-oxy-phénylarsinique (« stovarsol ») et « 309 » par E. Fourneau et ses collaborateurs de l'Institut Pasteur ; composés bismuthiques actifs sur la syphilis par Levaditi et ses collaborateurs ;

*Antiseptiques organo-métalliques* : dérivé argentique du thioglycérine-sulfonate de sodium (« cryptargol ») par A. Lumière ;

*Antiseptiques aromatiques* : action des essences végétales et de leurs constituants par A. Morel et ses collaborateurs : P. Courmont, A. Rochaix, P. Chevallier et I. Bay ;

*Alcaloïdes désintoxiqués* : les N oxydes d'alcaloïdes (« généralcaloïdes ») par M. et M. Polonowski ;

*Sympathicomimétiques* : homologues de la noréphédrine par M. Tiffeneau, J. Lévy et P. Boyer ;

*Cardiovasculaires* : action des glucosides de l'adonis vernalis par L. et F. Mercier ; action des semicarbazones et des oximes de la tropinone et de la pseudo-pellétiérine par J. Lévy et R. Hazard.

Et je me limite dans cette énumération aux plus typiques de ces travaux, afin de ne pas en donner une liste trop longue.

U

Enfin, la Pharmacologie et la Toxicologie expérimentales, toujours inséparables l'une de l'autre par leurs objets, leurs méthodes et leur outillage, se proposent encore un but, dont l'intérêt n'échappera à personne, vu que sa réalisation complète permettrait d'enlever à ces sciences tout caractère empirique et tendrait à leur donner la précision de la mécanique : c'est l'explication de l'activité biologique des substances chimiques par les attributs des molécules et des atomes en con-

flit ; ceux de ces substances et ceux des constituants de l'organisme.

A vrai dire, la plupart des relations entre la structure chimique des médicaments ou poisons et les modifications qu'ils produisent chez les êtres vivants, sont loin d'être encore connues, mais les résultats, obtenus depuis que Marcelin Berthelot et Claude Bernard ont démontré qu'elles sont d'ordre physique et chimique, sont assez importants, pour qu'on puisse admettre que cette tentative n'est pas vouée à l'insuccès. A l'heure actuelle, il ne se rencontre plus personne pour avoir recours à l'hypothèse de la « vertu thérapeutique » pas plus qu'à celle de la « force vitale », pour expliquer les phénomènes de la vie des cellules et leurs modifications sous l'influence des divers agents.

S'il reste encore beaucoup de questions fondamentales à résoudre, touchant d'une part les phénomènes d'adsorption, particulièrement importants à cause de l'état colloïdal dans les cellules, les actions diastasiques, la perméabilité cellulaire, les variations du potentiel de membrane, et d'autre part les rapports entre la répartition des atomes dans les molécules et les propriétés physiques de celles-ci, qui jouent un rôle important dans leur pénétration et leur fixation, les principes sont posés et les directions de recherches sont données.

Les phénomènes d'adsorption sont décrits et classés grâce aux travaux de J. Perrin, de V. Henry et Mayer, de J. Duclaux, de Nicolle, de Lasseur, de Bordet, de Mouton, de Vernes, etc., et les propriétés des micelles colloïdales<sup>1</sup> sont assez bien connues pour que A. Lumière propose de les considérer : immunité du granule, petitesse extrême de l'élément périgranulaire, dont l'activité est malgré cela très considérable, matu-

1. Auguste LUMIÈRE, *la Vie, la maladie et la mort. Phénomènes colloïdaux*. Masson, édit., 1928.

ration, floculation et sa soudaineté, comme jouant un rôle capital dans les phénomènes de la vie, de la maladie et de la mort.

Les conceptions sur les mécanismes des actions diastasiques sont entrées dans une phase physico-chimique avec les travaux de G. Bertrand, de Willstaetter, d'Hugounenq, qui montrent le rôle des éléments minéraux fixés à la surface des particules organiques de ces catalyseurs biologiques spécifiques.

La perméabilité cellulaire a fait également l'objet de fécondes recherches. On sait qu'elle est commandée par les propriétés de la membrane et que pour la cellule végétale, celle-ci ayant une réalité objective et une constitution cellulosique, l'application des lois de l'osmose y est facile à suivre. Mais pour la cellule animale, où la membrane se réduit à une simple différenciation du cytoplasme, résultant de l'abaissement de la tension superficielle à la surface de séparation contre le milieu interstitiel, c'est du côté de l'étude des coefficients de partage entre les colloïdes protéido-lipidiques de ce cytoplasme et ceux de ce milieu, et du côté de l'étude des variations de la tension superficielle et des changements de potentiel au niveau de cette surface de séparation sous l'influence des modifications de la concentration saline, qu'il faut porter les observations.

On a acquis la conviction que l'autre facteur du conflit : la constitution du médicament ou du toxique, n'est pas moins susceptible d'être étudié par les méthodes physico-chimiques et que nos connaissances sur lui bénéficient largement des progrès de la théorie atomique dus au prodigieux développement de la physique : ceux-ci ayant permis, grâce à l'emploi des rayons X et de la spectographie dans la région ultra-violette, de préciser les dimensions, la distribution et même la structure interne des atomes et leurs attributs énergétiques.

Sans pouvoir éliminer la possibilité de la fixation de cer-

tains toxiques par des réactions mono-moléculaires<sup>1</sup> régies par la loi d'action de masse, puisque Clark a établi, d'après Tiffeneau, que cette loi s'applique à l'action de l'acétylcholine sur le cœur de grenouille, *l'influence des propriétés physiques* apparaît comme prédominante dans beaucoup de cas. Coefficients de partage, actions sur la tension superficielle, sur la floculation des colloïdes micellaires<sup>1</sup>, sur les différences de potentiel de membrane, ces dernières étant d'autant plus intéressantes à considérer que la théorie de Nernst rattache la production de l'excitation à des changements de concentration saline sur les membranes, tout cela est étudié. Je citerai à titre d'exemple, dans ce sens, les travaux de E. Fourneau et Vulquin sur la dialyse des hypnotiques à travers les membranes de collodion riciné, ceux de M. Chanoz sur l'action et la polarisation électrique des membranes dans les chaînes liquides, ceux d'Auguste Lumière sur le rôle des phénomènes colloïdaux en biologie et en pathologie, ceux de P. Girard et de Mestrezat sur la perméabilité sélective aux ions, etc.

D'autre part, de nombreuses observations ont été faites, qui permettent parfois de rattacher à l'existence de tel ou tel groupement fonctionnel ou à tel ou tel état physique (par exemple ionisation) certaines propriétés pharmacodynamiques remarquables.

Pour les corps organiques les faits suivants, à la citation desquels je me limiterai, paraissent bien établis.

La benzoylation des amino-alcools donne toujours naissance à des anesthésiques locaux.

Influence de la position dans les bases arylaliphatiques (phényl-éthylamine).

1. M. TIFFENEAU (*Paris Médical*, 16 juin 1928, p. 539).

1. Auguste LUMIÈRE, *le Rôle des colloïdes chez les êtres vivants*. Masson, édit., 1922.

Tous les ammoniums quaternaires sont des curarisants.

Le caractère « hypnotique » du groupe éthyl et particulièrement du groupe diéthylcarboné (véronal, sulfonal, adaline) etc.

La désintoxication des molécules par l'introduction d'une fonction acide.

La désintoxication des amines par l'acylation.

Mais il y en a bien d'autres, qui, définitivement connus ou encore soumis à de nouvelles études, sont fort intéressants.

On en trouvera l'exposé complet, présenté avec la compétence et la clarté qu'ils savent mettre dans leurs publications, soit dans l'ouvrage classique de M. Ernest Fourneau<sup>1</sup>, soit dans les revues de Pharmacologie de M. M. Tiffeneau<sup>2</sup>, soit dans le livre récent de deux maîtres de l'Université de Lyon, l'un et l'autre y ayant longtemps enseigné la Toxicologie, MM. L. Hugounenq et G. Florence<sup>3</sup>.

Pendant, « quand on voit, comme le dit Ernest Fourneau<sup>4</sup>, la masse d'efforts qui restent encore à faire, les difficultés de plus en plus grandes des recherches, maintenant qu'on a pour ainsi dire résolu les problèmes les plus faciles, on ne peut se défendre de penser qu'il faudrait de toute nécessité grouper les efforts de plusieurs laboratoires et créer un véritable office de chimiothérapie ».

C'est une participation à ces efforts, que nous essayons à la suite de ce maître de la Pharmacologie expérimentale de susciter autour de nous. Au sujet de ce qu'il faut attendre de

1. E. FOURNEAU, *Préparation des médicaments organiques*, Paris, Baillière, édit.

2. M. TIFFENEAU (*Revue générale des Sciences*, octobre 1922. — *Bulletin de thérapeutique*, 1924 et 1925. — *Paris médical*, 16 juin 1928).

3. L. HUGOUCENQ et G. FLORENCE, *Principes de pharmacodynamie*, Paris, Masson, édit.

4. E. FOURNEAU, Conférence sur les applications de la chimie à la thérapeutique (*Bulletin des Sciences pharmacologiques* d'août-septembre 1928, p. 516).



leur ensemble dans l'avenir, je crois fermement que l'on peut se rallier à l'opinion qu'il a, au nom du succès de ses propres découvertes, le droit de formuler : « Quand on constate les résultats obtenus, dit-il, un certain optimisme est permis ».

Albert MOREL,

*Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de l'Université de Lyon.*

# LE SÉJOUR

## DE R.-L. STEVENSON EN PROVENCE <sup>1</sup>

On sait que le romancier écossais Robert-Louis Stevenson était atteint d'une maladie de poitrine. C'est dans l'espoir de la guérir qu'il quitta si souvent sa pluvieuse patrie, séjourna en France à plusieurs reprises et transporta finalement ses capricieux Pénates dans une île du Pacifique.

En 1882, lorsqu'il eut achevé son célèbre roman d'aventures, *l'Île au Trésor*, son état empira brusquement et, comme ses médecins alarmés lui conseillaient le Midi, il partit, au mois d'octobre, pour chercher en Provence un gîte ensoleillé et la tiédeur méditerranéenne.

Précédant sa femme, il loua une maison dans la banlieue de Marseille, à Saint-Marcel : la « Campagne Défli ». Elle se trouvait, écrit-il à son père le 17 octobre, « dans un coin bien joli, parmi de charmantes collines boisées et assez abruptes, plus belles à ses yeux que toutes les Alpes ».

Mais la villa était défraîchie, les tapisseries et les rideaux déchirés, les fauteuils éraillés, les parterres en friche. Quand Fanny <sup>2</sup> arriva d'Ecosse, elle dut s'improviser couturière, peintre, décorateur et jardinier.

1. Chapitre d'une *Vie de Stevenson* qui doit paraître prochainement aux éditions de la N. R. F.

2. Fanny Osbourne, artiste américaine, qu'il avait connue à Barbizon en 1875 et épousée à San-Francisco en 1880.

Hélas ! que de peine perdue ! Au lieu de s'améliorer, la santé de Stevenson empira. Les hémorragies se renouvelèrent et la fièvre ne le quitta plus, jusqu'au jour où il fut terrassé, coup sur coup, par deux syncopes. La poussière et le mistral irritaient ses poumons, la maison était froide, infestée de moustiques et de punaises, et pour comble d'infortune, une épidémie de typhoïde se déclara à Saint-Marcel, dès le mois de décembre. Malgré tous les efforts qu'elle avait faits pour lui donner meilleure tournure, Fanny décida qu'il fallait quitter la « Campagne Défli » : sur-le-champ, Louis partit seul pour Nice, tandis qu'elle s'occupait du déménagement. Il devait lui écrire aussitôt arrivé, mais une semaine se passa sans qu'elle reçût la lettre rassurante. Ignorant son adresse, affolée, elle télégraphia dans diverses directions et s'en fut dire son inquiétude au commissariat de police de Marseille. Là, placidement abrité derrière son cartonnier, un rond-de-cuir voulut bien lui répondre que le malade avait sans doute succombé, en cours de route, à une crise d'hémorragie, et que, dans ce cas, il était enseveli dans une des localités desservies par la voie ferrée. On imagine son désespoir. Enfin, un billet arriva de Nice (le premier s'était égaré) et elle accourut au chevet de son mari, qui, installé au Grand Hôtel, l'attendait, souriant, dans son lit.

En mars 1883, ils émigrèrent à Hyères dont le climat tiède et doux, moins venté qu'à Marseille, leur avait été recommandé. De fait, ils s'y plurent beaucoup et y passèrent seize mois. Leur chalet « La Solitude », était appuyé aux pentes du Castéou, sous les ruines du vieux château et dominait la ville, la mer, Porquerolles et les Iles d'Or. C'était une charmante maisonnette « avec un jardin comme un conte de fées et une vue dont l'allure décorative était celle d'un paysage classique ».

Au début, Stevenson vit revenir ses forces et l'espoir, une

fois de plus, jaillit haut comme une flamme. On l'aperçut dans la vieille ville, arrêté sous les voûtes de la rue des Porches ou devant les éventaires du marché, parmi les paysannes coiffées d'un mouchoir rouge, et les petits ânes chargés de paniers d'oranges, dont le pelage gris lui rappelait Modestine<sup>1</sup>.

Avec quelle joie ne s'abandonnait-il pas au brouhaha des impasses populeuses et sales, pleines de sonorités et de couleurs? Et quand il remontait vers « La Solitude », en passant près de l'église Saint-Paul, il voyait briller, comme un miroir brisé, un morceau de mer bleue entre les toits de tuiles rousses. Ces premiers mois furent un enchantement. Le printemps provençal l'éblouissait. Depuis des années, il n'avait éprouvé un tel bien-être, et il se rappellera cette période comme une des plus heureuses de sa vie. Il faisait des vers pour sa femme. Il en faisait même pour sa servante. Car Fanny avait engagé, afin de l'aider dans les soins du ménage, une brave petite Française, intelligente et dévouée, Valentine Roch, et celle-ci s'attacha tellement à Stevenson qu'elle finit par suivre son destin jusqu'en Océanie. Il aimait entendre son « joli rire nerveux », voir s'agiter son petit bonnet blanc serré d'un ruban cramoisi et « coquettement posé de travers ». Si l'on en croit un poème découvert par M. Hellman<sup>2</sup>, *Ne sit ancillae tibi amor pudori*, ce n'est point toujours par hasard qu'il la croisait dans l'escalier.

Pendant cette trêve paisible fleurit l'inspiration. En moins d'un mois de labeur, Stevenson écrivit, d'une seule traite, quinze chapitres de son roman *Le prince Othon*. Œuvre délicieuse d'un style subtil et nuancé, fragile et pimpante

1. L'héroïne du *Voyage avec un âne dans les Cévennes* (1878).

2. Bibliophile américain dont les publications, depuis 1918, ont renouvelé complètement l'étude de R. L. Stevenson.

comme une porcelaine de Saxe. Bien que le décor en soit situé dans une Germanie d'opérette, l'influence de l'esprit français s'y retrouve à chaque ligne<sup>1</sup>. Offenbach, a-t-on dit. Non, une musique plus précieuse et plus savante que ne désavouerait pas un Henri de Régnier. Ne cherchez pas sur la carte la principauté de Grünewald : elle se blottit entre le grand-duché de Gérolstein et « la Bohême maritime ». Mais descendez de la terrasse du château à travers les statues de déesses et d'amours, laissez-vous attirer par les ombrages du parc, vous y surprendrez de jolies poupées, des groupes de Watteau et des fêtes galantes, des duels et des complots, au milieu des baisers furtifs.

En même temps, il achevait son récit *Les Pionniers de Silverado*, commencé en Californie deux ans auparavant, et il l'envoyait — fait important dans sa carrière d'homme de lettres — au *Century Magazine*. Ainsi s'inaugurait une collaboration aux revues américaines, qui devait par la suite s'affirmer fructueuse pour sa bourse et décisive pour sa gloire. Nul n'est prophète en son pays. C'est l'Amérique, ne l'oublions pas, qui le révéla vraiment au monde, fit sa fortune littéraire et sa popularité.

Toujours à court d'argent, gaspilleur, négligent, il vivait au petit bonheur. Son escarcelle était vidée par ses voyages, ses déménagements successifs, ses frais de médecin, de voiture et de cave (il adorait le Bourgogne). D'autre part, insouciant et brouillon, il lui arrivait d'égarer les chèques que lui adressait son père.

A dire vrai, celui-ci ne se faisait plus prier. Il se rendait compte qu'il avait été trop sévère à l'égard de son fils, et, maintenant que lui-même s'affaissait sous le poids

1. Cf. mon étude : *R. L. Stevenson et la France*, MÉLANGES BALDENSPERGER, Champion, 1929.

de l'âge, il l'enveloppait d'une sollicitude inquiète. Le granit s'effritait et du roc ébranlé surgissaient des sources de tendresse. Autant il avait été naguère tyrannique, intolérant, autant il se montrait maintenant indulgent et doux. Louis commençait à gagner sa vie, et de bons esprits lui accordaient un talent plein de promesses. Pourquoi ne pas se rallier à leur opinion, joindre à leurs suffrages ses propres encouragements ? Et la meilleure façon d'encourager n'était-elle pas d'ouvrir sa bourse en même temps que son cœur ? Le vieil ingénieur vint faire une cure à Royat en septembre 1883 et ses enfants l'y rejoignirent. Louis fut ému en le revoyant, en constatant la défaillance de sa santé, l'affaiblissement de ses facultés. N'était-il point un peu responsable de cette usure ? Ne l'avait-il pas jadis abreuvé de chagrin ? A son tour, il se fit des reproches, et tous deux rivalisaient d'attentions, d'empressement affectueux.

A peine avait-il regagné Hyères qu'une triste nouvelle le replongea dans la mélancolique évocation du passé : la mort de James Walter Ferrier, le fils du philosophe écossais. Après avoir gâché, dans le désordre et les excès, une vie qui promettait d'être brillante, voici que son camarade s'en allait prématurément, épave emportée aux sombres royaumes de l'Érèbe. Il fut bouleversé : les souvenirs poignants l'étreignaient, leur jeunesse tumultueuse, les discussions de la « Société spéculative »<sup>1</sup>, et aussi maintes soirées de liesse et de folie, Tant de gaieté à jamais éteinte, tant d'espérances fauchées ! Ne serait-ce pas un avertissement ? un sinistre présage ?

Mais non ! *Sursum corda !* comme il l'écrivait à son ami le poète Henley. Son œuvre l'attendait. Ne fallait-il pas profiter du moment favorable ? Grâce à l'intermédiaire de Henley,

1. Club d'étudiants de l'Université d'Edimbourg dont avaient fait partie Walter Scott, Jeffrey et Benjamin Constant.

l'éditeur Cassell venait d'acheter, pour cent livres, le droit de réimprimer *L'Île au Trésor*<sup>1</sup>, et le roman parut en volume, au mois de novembre 1883. Ce fut un succès inespéré. Andrew Lang le compara à l'*Odyssée*, d'autres critiques à *Robinson Crusé*. Le public fut enthousiaste. Ne dit-on pas que l'honorable M. Gladstone, malgré les soucis et les fatigues de la vie politique, veilla jusqu'à deux heures du matin pour pouvoir le terminer ? Ces applaudissements unanimes confirmèrent Stevenson dans sa véritable voie. Les essais, la critique littéraire, les nouvelles, même les vers — en dépit de la publication prochaine du charmant volume *Le jardin poétique d'un enfant* — allaient passer au second plan. Il serait romancier.

La vie redevenait clémente. La renommée lui souriait, peut-être la fortune allait-elle venir ? Sa santé elle-même semblait s'améliorer, la fièvre avait disparu, les hémorragies cessaient, et il se sentait apaisé dans son ermitage de la « Solitude », à l'abri du Castéou et de ses ruines féodales, devant l'immense panorama de la mer et des îles. Ainsi qu'il l'écrivait à son ami américain, le peintre Will Low, il vivait si tranquille que le bruit d'un pas près de sa porte le faisait tressaillir : « Je respire l'air le plus aromatique et, la nuit, je jouis d'une vue merveilleuse sur mon jardin baigné de lune ». Ah ! ce jardin, il lui arrache des accents lyriques, des accents que nous n'avons plus entendus depuis longtemps : « Quand la lune est levée, le jardin, la tonnelle, l'escalier qui gravit la terrasse, les bleus eucalyptus qui se dévêtent de leur écorce et retombent en branches tombantes, deviennent les coulisses du Paradis. Les anges les hantent, je le sais, et la nuit y retentit des flûtes du silence ».

Sentiment de détente et de soulagement, serait-ce le bon-

1. Le roman avait d'abord paru dans une revue pour la jeunesse : *Young folks*.

heur ? Mais, parmi ces anges qui se glissent dans le jardin moiré de lune, quel est donc celui-ci, grave et mystérieux, qui ne sourit jamais ? Ses ailes noires s'approchent par moments de la fenêtre avec un froissement lugubre. On dirait un ambassadeur funèbre, le héraut de la reine ténébreuse de l'ombre, celui qui vint chercher James Walter Ferrier. Pourquoi tourne-t-il ainsi autour de la maison ?

Noël arrive. Vive Noël ! Voici que débarquent à Hyères de joyeux compagnons, Henley et Charles Baxter. Publiciste en vedette, Henley est devenu une autorité littéraire ; il dirige une revue d'art où il mène avec vigueur le bon combat pour les « modernes ». C'est lui qui fait connaître aux Anglais le génie de Rodin, qui va leur révéler Whistler. Et comme il est généreux autant que pénétrant, il ouvre ses colonnes à Louis. Quant à Charles Baxter, il est avocat à Edimbourg. Discret, serviable et dévoué, il reste le confident de Stevenson, son intermédiaire auprès de son père et devient peu à peu son conseiller juridique et financier. Pour l'un et pour l'autre, Louis éprouve une affection joviale qui cache une gratitude profonde.

Aussi quelle fête de les recevoir à Hyères : huit jours se passent en agapes et en promenades. Puis, la bande joyeuse part pour Nice, malgré l'opposition de Fanny qui se résigne mal à les accompagner. Expédition pleine d'entrain : le ciel est bleu, bleue est la mer, et il fait chaud, l'après-midi, pour gravir les lacets qui montent au château. Et lorsque le soleil s'est couché et qu'on redescend du bois de pins vers la vieille ville, il est bien permis de se désaltérer. Ils entrent dans un bar, ici ou là, s'attardent dans ces ruelles noyées d'ombre et remplies d'une fallacieuse fraîcheur. Traîtrise du crépuscule provençal : un manteau de glace tombe sur leurs épaules. Stevenson est saisi. Un frisson le secoue. Il grelotte et presse le pas. « Bah ! fait Henley l'optimiste, cela ne sera rien : un



simple refroidissement », et, le lendemain, les deux amis reprennent le train pour Paris. Cependant, à peine sont-ils partis que Louis, fiévreux, oppressé, est obligé de s'aliter à l'hôtel. C'est une congestion pulmonaire. Les ailes de la mort se rapprochent.

Fanny arpente la chambre, le cœur grondant, débordant de rancœur. Pourquoi ne pas l'avoir écoutée ? Elle était hostile à cette partie de plaisir. Dieu sait si, depuis trois ans, elle monte la garde autour de son malade, le débarrassant des visites importunes, lui évitant toute fatigue, écartant de lui tout risque, tout danger. Un lancinant regret, presque un remords, pénètre dans son âme comme une vrille. Elle en veut aux deux amis, à Henley surtout qu'elle n'aime pas.

La fièvre monte, la respiration devient haletante, une sueur mortelle ruisselle sur les joues maigres. Le médecin arrive. Ne faut-il pas télégraphier à Edimbourg, prévenir les parents ? « Oh ! Madame, ce n'est pas la peine, il est perdu et ne vivra plus assez longtemps pour les revoir » ! Fanny est atterrée, mais elle est décidée à lutter jusqu'au bout. Ne l'a-t-elle pas sauvé à San-Francisco ? Un autre docteur accourt, multiplie les révulsifs, tandis qu'elle le veille nuit et jour, épiant sur ses lèvres ce souffle qui vacille. Enfin, la bataille est gagnée, la congestion vaincue. Une joie délirante, une exaltation sauvage succèdent à l'angoisse de ces jours de détresse. Pourtant le bénéfice des six derniers mois est perdu. La pauvre vie reconquise va se traîner de nouveau, sous ce soleil ironique, de convalescence en rechute, de rechute en convalescence. Adieu les vastes perspectives, les échappées lointaines : il va falloir lutter, tenir bon, attendre le lendemain chargé d'inconnu, lourd de menaces, et reprendre sans fin le combat !

Dès que ses forces lui revinrent, Stevenson fut transporté à Hyères et se réinstalla dans son chalet. Mais sa résistance

était épuisée, et il eut à subir encore de rudes assauts. En avril 1884, une nouvelle crise le terrassa, sans doute la plus grave qu'il eût supportée jusqu'alors. Une nuit, en particulier, fut horrible. Paisiblement endormi en apparence, il s'éveilla soudain en poussant un cri, se dressa sur son lit, inondé d'un flot de sang. Fanny bondit, tremblante comme une feuille, le regard élargi par l'épouvante. Mais, à demi-étouffé par les caillots, il ne put proférer une parole. Il lui fit comprendre par signes qu'il voulait du papier et un crayon, et il écrivit d'une main ferme : « N'aie pas peur. Si cela est mourir, c'est mourir aisément ». Défaillante, elle s'approcha du lit, un verre et un flacon d'ergotine à la main, mais il lui prit doucement le compte-gouttes, mesura avec lenteur et précision la dose prescrite, la but, et lui rendit le verre en souriant.

D'autres misères fondirent sur lui. La poussière du Midi lui avait donné de l'ophtalmie, et il eut à supporter, en outre, une douloureuse sciatique. Le repos absolu, le silence, l'obscurité, lui furent ordonnés. Plus de lectures, de jeux de cartes ou d'échecs ! Assise à son chevet, Fanny lui racontait, pour le distraire, des histoires qu'elle improvisait ; il intervenait à voix basse, les modifiait, en corsait les péripéties, et c'est à cette collaboration dans la pénombre d'une chambre aux volets clos que l'on doit le volume intitulé *Le Dynamiteur*. D'un côté, un héroïsme élégant et paisible, de l'autre, un dévouement passionné, vivifiant, créateur. Jamais ils ne se lassèrent de recommencer la partie perdue, de ranimer la torche mourante. Ne fallait-il pas qu'elle le soutînt et qu'il pût vivre, afin que fût achevée son œuvre...

Son œuvre ? Oui, sans doute, mais achevée telle qu'elle l'entendait. Elle l'orienta dans un sens bien déterminé, et si elle ne se lassait point de lui souffler : « En avant », il lui arrivait aussi de lui crier : « Halte là ! ». Force de propulsion, elle fut également un pouvoir d'arrêt. Qu'elle ait agi sur lui

comme un aiguillon, un ferment, c'est incontestable, mais il serait vain de nier qu'elle imposa souvent à son développement des limites arbitraires. Depuis qu'ils étaient revenus d'Amérique, elle manifestait un souci de la « respectability », de la convention, de la morale, qu'elle n'avait pas toujours eu au même degré. Une seule chose comptait pour elle : que son mari réussît. Mais réussir, n'était-ce pas s'adapter, s'adapter à la famille, au milieu écossais, à la société de l'époque ? Or, qu'il l'eût voulu ou non, il s'était classé parmi les bons auteurs, ceux qu'on recommande à la jeunesse. Ses premiers essais, réunis en 1881 et 1882 : *Virginibus puerisque, Etudes familières d'hommes et de livres*; ses deux romans : *L'Île au trésor* et *La Flèche noire*, publiés en 1882 et en 1883, dans une revue d'écoliers, lui avaient conféré la réputation d'un auteur de tout repos, amuseur ou éducateur de l'adolescence, et dont les œuvres pouvaient être mises dans toutes les mains. Cette réputation, elle entendait qu'il la conservât à tout prix. La faveur du public, le succès et la vente de ses livres, l'existence du ménage, le pain quotidien même en dépendaient. Aussi, femme pratique et prévoyante, était-elle bien décidée à contrôler sa production. Avec un grand enfant comme lui, impulsif et désintéressé, habitué à suivre son caprice, ne fallait-il pas être sur ses gardes ? Ne s'était-il pas mis en tête, dès son arrivée à Hyères, d'écrire un roman sur sa trouble jeunesse, l'histoire de Claire, une fille galante d'Edimbourg ?

Après *L'Île au trésor*, quelle maladresse, quelle folie ! Elle l'accabla des protestations les plus violentes et finit par tant l'excéder que, déprimé par la maladie, il se résigna à jeter son manuscrit au feu. Lamentable autodafé qui fut longtemps caché par ses biographes, mais qu'il n'est plus permis d'ignorer après l'argumentation décisive de M. Hellman. Edmund

Gosse, Sidney Colvin<sup>1</sup> semblent bien en avoir eu connaissance et se sont tus, du vivant de Fanny, pour ne pas entrer en conflit avec elle. Mais les dissentiments qui surgirent à Hyères, entre les deux époux, parvinrent aux oreilles du romancier américain Henry James et lui fournirent, dès 1884, le thème fondamental de son roman *L'Auteur de Beltraffio*, dont la scène la plus pathétique se passe à Menton. Son héros, Marc Ambient, mince et long, un peu bohème, vêtu d'un veston de velours et d'une chemise souple, aux cheveux en désordre, au visage mobile, traversé d'expressions contradictoires, à la fois enfantin et fané, gai et mélancolique, est un portrait d'après nature.

Il serait cruel d'insister. Fanny a exercé sur Stevenson une action assez heureuse et assez féconde pour qu'on ne cherche pas à dissimuler ses faiblesses, sa jalousie, son despotisme, sa conception étroite et trop utilitaire du métier d'écrivain. Ne lui tenons pas rigueur d'avoir bridé l'épanouissement de son mari, puisqu'elle l'a, par ailleurs, encouragé, soutenu, sauvé. Il lui pardonnait sa tyrannie, en raison de son dévouement et, entravé d'un côté, lui savait gré de le stimuler d'un autre. Au fond, il lui vouait une gratitude émouvante. Peut-on en trouver une preuve plus caractéristique que cette lettre adressée à sa mère en 1884, l'année même qui vit la destruction de son roman : « Ma femme est assez en train : je l'aime plus que jamais et je l'admire de plus en plus, et je ne puis m'imaginer ce que j'ai fait pour mériter un tel trésor... Elle est tout pour moi : femme, père, sœur, fille et amie, et je ne l'échangerais pas contre une déesse ou une sainte. Voilà où nous en sommes après quatre ans de mariage ».

1. Amis intimes de Stevenson, morts récemment tous deux, l'un Bibliothécaire de la Chambre des Communes, l'autre Conservateur du Cabinet des Estampes du British Museum, le premier surtout romancier et critique littéraire, le second érudit, biographe et critique d'art.

Un tel amour entraîne bien des concessions. A l'histoire de Claire et à la peinture des bas-fonds d'Edimbourg, Fanny préférait la fantaisie décorative du *Prince Othon*. Stevenson l'avait commencée à Hyères, dans la joie ; il la reprit avec une peine, une difficulté infinies, recommençant certains chapitres sept ou huit fois. « J'y ai beaucoup travaillé, écrivait-il à Edmund Gosse en 1884, et, par conséquent, je ne m'attends pas à lui voir conquérir la faveur du public ». Le roman, en effet, ne devint pas populaire. En relisant cette élégante histoire, on est confondu que tant de chapitres dramatiques ou spirituels, de descriptions poétiques, de phrases scintillantes, aient pu jaillir d'une âme tendue par l'angoisse et la lutte, d'une plume sans cesse ralentie par un mal implacable. O prestige de l'imagination ! Assis sur son lit de détresse, par la fenêtre ouverte sur l'azur de la mer et du ciel, Stevenson suit l'essor mélodieux de ses rêves.

Vers cette époque, les nouvelles reçues d'Angleterre l'inquiétaient. Son père déclinait. Il décida de se rapprocher des siens, de celui qui se courbait sous les coups de la vieillesse, de ses camarades des lettres qui saluaient de loin ses succès et réclamaient son retour. Depuis la terrible crise du printemps, il n'allait ni mieux ni plus mal, et comme on disait beaucoup de bien du climat de Bournemouth, il résolut, en juillet 1884, de s'y installer et — si Dieu le voulait — d'y poursuivre son œuvre.

Jean-Marie CARRÉ.

# LES ROMANTIQUES FRANÇAIS ET LA SUISSE

La voiture de Genève suit le Léman, cahin-caha ; ses voyageurs, penchés aux portières, se désignent du doigt les sommets blancs, au midi. Seule, une grosse dame flamande reste dans son coin, — « l'âge moyen avec quelque chose par-dessus ». Elle représente « la santé, l'appétit ». Elle n'a pour l'heure qu'une pensée — la « peur de verser » —, qu'une affection en ce monde — « sa caisse à chapeaux ». Mais, tout à coup, quelqu'un montre un clocher : Voyez Vevey. « Et voilà cette grosse femme qui se jette à la portière ». Elle regarde longuement, puis s'assied, pensive, soupirant. « Et nous eûmes, ajoute Louis Veillot qui rapporte ce souvenir, l'incroyable spectacle d'un sentiment de mélancolie dans les petits yeux et sur le petit front d'une Héloïse de quarante-cinq ans, car il s'agissait d'Héloïse au fond de ce cœur tendre : la grosse femme n'avait à Vevey ni ses enfants, ni son mari, ni sa caisse à chapeaux »<sup>1</sup>.

Quelle est la puissance de cette terre qui, tout d'un coup, émeut de poésie un cœur prosaïque, invite au rêve une créature sans rêves ? Pourquoi ce lac éveille-t-il ainsi, au fond de

1. L. VEILLOT, *les Pèlerinages de Suisse*.

cette voiture banale, un souvenir romantique ? Pourquoi un voyageur comme Emile Ollivier ne peut-il voir le lac de Biene sans réciter une page des *Rêveries d'un Promeneur solitaire* ?<sup>1</sup>. Pourquoi Chateaubriand, au passage des Alpes, aime-t-il mieux songer à Saint-Preux qu'aux voies colossales tracées sur ce sol par Napoléon :

*Ouvrages d'un géant, monument du génie,  
Serez-vous plus connus  
Que la roche où Saint-Preux contait à Meillerie  
Les tourments de Vénus ?*<sup>2</sup>.

C'est que la Suisse est tout éclairée des heures romantiques qui y furent vécues. Ailleurs, on va chercher l'image de la Renaissance, la splendeur lourde du baroque ; ici, ce sont des ombres romantiques qui passent. Et nous, Français, toujours en quête de notre France à travers le monde, nous nous attardons sur le pont couvert de Lausanne, à jeter du pain aux poules d'eau, et nous songeons que la main lasse de Chateaubriand, la main triomphante de Hugo, firent le même geste, à cette même place ; à Zurich, nous nous rappelons que Delphine et René vinrent tour à tour rêver au tombeau de Gessner ; nous demandons à toute la Suisse de nous parler des Senancour, des Hugo, des Lamartine, qui ont aimé ces paysages, et qui y ont imprimé un peu de leur génie.

c

Non point que nos Romantiques aient été les premiers Français à longer la voie qui suit le Rhône, à remonter le Rhin, de Bâle vers Schaffouse. La France a envoyé dès longtemps à

1. *Journal intime* d'Emile Ollivier, 30 août 1860 (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1925).

2. CHATEAUBRIAND, *Mélanges et Poésies*.

la Suisse des représentants divers de son génie. C'étaient de sombres Réformés, échappés aux guerres civiles, et brandissant encore leurs anathèmes ; c'était Montaigne, charmé des villes « petites et belles comme elles le sont quasi toutes en cette contrée »<sup>1</sup>. Mais qu'est-ce que la chute du Rhin pour Montaigne ? « Un grand saut », où le fleuve « se rompt... écumant et bruyant étrangement ». — « Cela arrête le cours des bateaux », ajoute-t-il. La Suisse de Boileau,

*Au pied du Mont Adule, entre mille roseaux,*

*Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux, etc.*<sup>2</sup>,

les Suisses de Pascal qui « s'offensent d'être dits gentilshommes »<sup>3</sup>, ceux de Molière qui parlent un étrange sabir, ne font pas non plus entrer les thèmes helvétiques dans les imaginations françaises. Et l'exode des Réfugiés français, aux dernières années du grand siècle, ne renvoya pas de la Suisse à la France ce même reflet d'horizons nouveaux qui nous venait alors des Réfugiés de Hollande ou d'Angleterre<sup>4</sup>.

Pourtant, les gazettes qu'ils y fondèrent — une *Bibliothèque italique*, un *Mercure Suisse*, un *Journal helvétique* — allaient enseigner au xvii<sup>e</sup> siècle à regarder vers la Suisse. De l'anglomanie de ce siècle naissait l'helvétisme, par une naturelle

1. *Journal de voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne*, Rome, 1774, t. I, p. 56. V. aussi J. DU BELLAY, *les Regrets* (134 et 135).

2. *Le Passage du Rhin*.

3. *Pensées*, édit. Brunschwig, V, 305.

4. Sur les premiers rapports de l'esprit français et de la société suisse, Cf. Sayous, *Histoire de la Littérature française à l'étranger aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles*. GAULLIEUX, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française* (1856). Virgile ROSSEL, *Histoire littéraire de la Suisse romande* (1889). Philippe GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française* (2<sup>e</sup> édit., 1895). G. DE REYNOLD, *Histoire littéraire de la Suisse au xviii<sup>e</sup> siècle* (Bridel-Bodmer), 2 vol. (1909-1913). Du même, *Préliminaires à une Histoire de la littérature française en Suisse*. *Mélanges Lanson* (1922).



affinité<sup>1</sup>. Dans l'assaut qui se préparait contre l'esprit du xvii<sup>e</sup> siècle, la Suisse apportait son aide à l'Angleterre, avec un Bêat de Muralt — ce « Suisse à tête pensante », comme l'appelle l'abbé Desfontaines, non sans aigreur<sup>2</sup>. Et Desfontaines, tout en convenant que « comme Suisse, il a du bon sens et de la simplicité », ajoute avec ironie : « Je commence à me figurer aisément des philosophes sur la cime des Alpes, comme je commence depuis quelque temps à me représenter des poètes d'Astracan ou de Norwège... ». Mais, peu à peu, l'on doit convenir qu'il existe « des philosophes sur la cime des Alpes ». Les Suisses des troupes du Roi de France, les voyageurs suisses<sup>3</sup>, les hôtes suisses que l'on rencontre dans le salon des Necker, révèlent qu'un monde se lève, au-delà du Jura<sup>4</sup>. Les deux hommes de France les plus populaires, durant quelques années, sont deux Genevois, Jean-Jacques et Necker<sup>5</sup>. On applaudit au théâtre le *Guillaume Tell* de Lemierre, on y dit son fait à Gessler, sous le nom de Griesler. Mme Necker « fait cabale en faveur de la pièce » de Lemierre : « Ce sera, écrit-elle, le triomphe de la Suisse ». On lit avec attendrissement Gessner, ce « bon Suisse », ainsi que le nomme André Chénier.

1. VREELAND, *Étude sur les rapports littéraires entre Genève et l'Angleterre* (1901).

2. *Observations sur le livre intitulé : Lettres sur les Anglais et les Français*, 1726, p. 2.

3. Cf. SEILLIÈRE, *Impressions parisiennes d'un jeune Suisse sous Louis XV*. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques, 1920).

4. Sur la société suisse à Paris, v. Lettre de Mme de Charrière (dans Philippe GODET, *Madame de Charrière*, I, p. 177); le journal de Rosalie de Constant (L. ACHARD, *Rosalie de Constant*, 1902, I, p. 37), et Pierre Kohler, *Madame de Staël et la Suisse*, p. 40.

5. On nous permettra d'appliquer dès ce moment le nom de Suisse à Genève et à Neuchâtel.

Surtout, on se prend à voyager à travers la Suisse<sup>1</sup>, à s'informer de ses institutions, de ses aspects. On traduit de l'anglais un *Tableau historique et politique de la Suisse*, et les *Lettres de Coxe sur la Suisse*, auxquelles Ramond ajoute des notes romantiques. Jean-Benjamin de Laborde (1734-1794), premier valet de chambre de Louis XVI, publie des *Lettres sur la Suisse*. Certains persifleurs, comme Boufflers, résistent à cette mode, avec toute leur grâce poudrée : « Le peuple suisse et le peuple français, écrit le galant chevalier (24 décembre 1764), ressemblent à deux jardiniers, dont l'un cultive des choux et l'autre des fleurs ». D'autres, comme Voltaire, comme d'Alembert, travaillent à transporter, sur ce jeune sol, Versailles et Paris. Mais les esprits inquiets, les génies cosmopolites ou curieux d'une nature nouvelle aiment mieux oublier Paris dans ce pays du cosmopolitisme et de la nature<sup>2</sup>. On évoque cette terre libre, sa simplicité, ses « montagnons », le « mal des Suisses » — ce mal du pays qui ramène toujours ces pères vers leurs montagnes —, le serment des Suisses :

*Oh ! que ne suis-je fils de ce lac enchanté....*

s'écrie André Chénier ; et, en lisant *la Nouvelle Héloïse*, les belles rêveuses envient le sort de ces « deux amants d'une petite ville au pied des Alpes »<sup>3</sup>.

On peut dire que cette « petite ville » est le berceau du romantisme. Assurément, Jean-Jacques a respiré le xviii<sup>e</sup> siècle français, l'Angleterre de *Clarisse Harlowe*. Mais sa vraie patrie n'est pas là. Dans ses pages les plus ardentes résonne

1. Cf. BUFFENOIR, J.-J. Rousseau et les auteurs de voyages en Suisse (*Bulletin de l'Institut National Genèveois*, t. XLVI).

2. V. Daniel MORNET, *Le sentiment de la nature en France de Jean-Jacques Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, 1907, p. 50 et suiv., et livre II, chap. I et II. Pour Fontanes en Suisse en 1787, v. AILEEN WILSON, *Fontanes* (1928), p. 110.

3. V. le tome I de l'édition Mornet de *la Nouvelle Héloïse*.

l'écho de ces vallées qu'il aimait parcourir, par exemple en compagnie du naturaliste de Luc. « La *Lettre à d'Alembert* est la manifestation d'un mouvement alors général en Suisse : la réaction contre l'influence française; le *Contrat social* se base sur la constitution genevoise..., et il renferme les revendications politiques formulées alors par toutes les bourgeoisies, celle de Berne ou de Zurich, comme celle de Genève »<sup>1</sup>. Les pages des *Confessions* et des *Rêveries*, où sa prose s'empreint de la plus fraîche poésie, sont peut-être celles qui nous disent le mieux ses courses errantes au pays de « Maman », ses vagabondages de cantons en cantons à la suite d'un faux archimandrite, ses longues heures solitaires du lac de Biemme. Même au fond de son âme trouble, l'âme fraternelle d'un Lamartine retrouvera la froide et pure splendeur de ses paysages originels :

*Son premier ciel brillait jusqu'au fond de ses fautes,  
Comme une eau de cascade, en perdant sa blancheur,  
Roule à l'Arve glacé sa première fraîcheur*<sup>2</sup>.

Ce paysage, en effet, restera toujours présent dans son imagination, dans son style même. Les images de montagnes, de torrents, de glaciers, semblent se mêler aux premières expressions de la sensibilité romantique. Lorsque l'Adolphe de Constant décrit ainsi l'état de son âme : « La vie semble d'autant plus réelle que toutes les illusions disparaissent, comme la cime des rochers se dessine mieux dans l'horizon quand les nuages se dissipent »<sup>3</sup>, ces images ne se sont-elles pas asso-

1. G. DE REYNOLD, *Mélanges Lanson*, p. 494. — M. Edm. Gilliard rattache même Jean-Jacques au canton de Vaud : « Malgré tout, à Genève, Rousseau est toujours resté l'enfant qui va au ruisseau... Le lac ?... il ne l'a trouvé qu'à Clarens ! », (*Du pouvoir des Vaudois*, 1926, p. 28).

2. *Ressouvenir du lac Léman* (1842).

3. *Adolphe*, I.

ciées naturellement, chez celui qui, tant de fois, a dû contempler de Lausanne les Alpes au delà du Léman ? Lorsque Sismondi définit en ces termes le monde romantique : « Le monde se montre toujours dans cette poésie (romantique) comme on le voit auprès des plus belles cascades de Suisse, lorsque le soleil frappe leurs eaux ; l'iris fait resplendir le paysage, et tous les objets de la nature brillent des couleurs du ciel »<sup>1</sup>, comment oublier que Sismondi est Genevois ? Une Providence ingénieuse a tout disposé pour faire respirer, aux romantiques futurs, l'air des lacs et des montagnes. Elle les a envoyés, émigrés et proscrits, dans la Suisse accueillante<sup>2</sup>. A Lausanne, par exemple, la société de l'émigration a vécu cette vie frémissante que Mme de Duras retrace dans ses Mémoires ; Vitrolles a parcouru les remparts de Morat<sup>3</sup> ; et, à quelques pas de là, Joseph de Maistre se baigne au clair de lune<sup>4</sup>. « La Suisse, dit Vitrolles, était le pays hospitalier par excellence. Les voyageurs à pied, même les plus riches, y affluaient ». Emigré volontaire, un Senancour, qui a grandi à Ermenonville, dans l'ombre du vieux Jean-Jacques, fuit à travers le Valais et le canton de Fribourg son inquiétude morbide ; il se marie à Fribourg ; et, quoique ce mariage ne dût pas être heureux, jamais la nostalgie de la Suisse ne sortira du cœur pitoyable et désolé d'Obermann. Vers le même moment, le refuge de Coppet apparaît comme

... l'oasis de vengeance

*Protestant pour le siècle et pour l'intelligence*<sup>5</sup> ;

1. *De la littérature du Midi de l'Europe*, chap. 40.

2. V. BALDENSPERGER, *le Mouvement des idées dans l'émigration française*, 2 vol. Sur Chênedollé en Suisse, v. Mme de Samie, *Chênedollé*, p. 75, 92.

3. *Souvenir d'un émigré*, 1924, p. 81.

4. *Carnets de Joseph de Maistre*, 1923, p. 81.

5. *Ressouvenir du lac Léman*.

et, dans l'Empire comme dans la Révolution, les génies indociles se retrempent en face des Alpes.

Ils forment là, en effet, autour de la fière Corinne, un petit groupe dont l'écho se prolongera au cœur du romantisme : Coppet restera l'un de ces lieux de pèlerinage que le génie a marqués de son empreinte — comme les Charmettes, comme Montmorency. Pourtant, cette fille d'une Vaudoise et d'un Genevois était surtout une Parisienne du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enivrée des choses de l'esprit, des triomphes de la conversation, l'air de Paris lui était nécessaire ; elle avoue, dans ses *Dix Années d'Exil*, que son pays originel lui semble monotone ; elle s'écrie, un jour d'humeur sombre : « J'ai toute la Suisse dans une magnifique horreur » ; elle prête à Delphine, quittant la France pour la Suisse, des gémissements de désespoir. Mais en vain : cette errante Corinne, que l'Europe entière semble appeler, et qui donne son cœur tour à tour à l'Angleterre, à l'Italie, à la France, reste une fille du Léman, émue d'une Première Communion dans un temple suisse ou d'un Ranz des Vaches.

Les Romantiques, qui poursuivent, le long de ce lac, le souvenir de la Nouvelle Héloïse et de Delphine, y trouveront aussi celui de Byron. C'est de lui, à en croire Michelet, que date la Suisse poétique : « Byron, dans la Suisse, n'a vu que *lui*, jette, dans ses notes de cours, le professeur du Collège de France ; et il a retrouvé la *vraie* poésie de la Suisse à laquelle elle n'avait pu s'élever »<sup>1</sup>. Sur le « *Clear placid Lemn* »<sup>2</sup>, un vieux rameur contera un jour à Châteaubriand comment le noble

1. MONOD, *la Vie et la Pensée de J. Michelet*, I, p. 222. — Cf. Mme DE STAEL, *De l'Allemagne*, I, 20 : « Les Suisses ne sont pas une nation poétique, et l'on s'étonne avec raison que l'admirable aspect de leur contrée n'ait pas enflammé davantage leur imagination ». — V. l'opinion contraire de Sainte-Beuve, que nous citons plus loin.

2. *Childe Harold's Pilgrimage*, III, 85.

lord se jetait de sa balancelle au milieu des vagues, allait aborder à la nage aux prisons féodales de Bonnivard<sup>1</sup> ; et Lamartine prétend avoir vu *Harold* luttant sur son yacht contre la tempête du lac. Toujours flottera sur ces rivages, selon le mot de Lamartine, « une plume du cygne » ; et la poésie dont le *Pilgrimage* les a revêtus obsèdera, dans leurs retraites suisses, les Lamartine et les Chateaubriand.

Car ils vont y venir tour à tour : celui-ci, que Mme de Staël y a attiré, et qui même a failli devenir ministre de France en Valais, a beau rester un Malouin amoureux de la mer, ennemi de la montagne : à chaque disgrâce, à chaque heure de renoncement, il retournera vers la Suisse<sup>2</sup>. Lamartine, qui a traversé la Suisse dès sa jeunesse, a sans doute oublié un moment ses paysages devant ceux de l'Italie, devant cette beauté sans égale que ne lui ont offerte « ni la France, ni la Suisse, ni les plus belles montagnes des Alpes »<sup>3</sup> ; mais, à son retour en France, il unira dans sa mémoire aux « bords rians de l'Arno, les

*brûlants aspects, sublimes paysages,  
Qu'admira son enfance aux rives du Léman*<sup>4</sup>.

Durant les Cent Jours, c'est à Nyons qu'il cherchera un refuge, et, un jour, près de Coppet, il verra passer sur son chemin ces deux reines amies, Mme Récamier, Mme de Staël ; il ira, plus tard encore, au pied de « la rêveuse Jungfrau »<sup>5</sup>, et, chaque matin, on le verra sortir de l'hôtel Bellevue avec ses

1. *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, V, p. 438 sqq.

2. Que l'on nous permette de signaler ici, outre l'étude de M. Serge Berlincourt sur *la Suisse dans l'œuvre des grands Romantiques français*, notre propre essai sur *Chateaubriand et la Suisse* (*Revue de Genève*, juillet 1927).

3. *Carnet de voyage* de Lamartine en 1811.

4. Lettre à Virieu, 26 juillet 1815.

5. *Ressouvenir du lac Léman*.

nièces, pour ramer sur le lac de Thun<sup>1</sup>. Ils viennent tous, tour à tour, Balzac et George Sand<sup>2</sup>, Hugo en route avec Nodier vers le Mont Blanc — ou au retour du Rhin, la tête encore pleine de burgs et de cathédrales<sup>3</sup> —, ou en 1869 à Lausanne, au Congrès de la Paix. Voici Michelet et voici Edgar Quinet, dont la mère a été élevée au bord du Léman, et qui s'installera pendant l'exil à Veytaux ; voici Dumas, à la chasse d'aventures pittoresques et de récits truculents ; voici Sainte-Beuve, si casanier pourtant, qui pousse, dès 1837, quelques pointes vers le Valais, Thun, Brienz, le lac des Quatre-Cantons, qui s'installe à Lausanne pour parler de Port-Royal, qui collabore à la *Revue Suisse*...

Chacun de ces missionnaires français de Suisse a son but particulier ; et ce but n'est pas toujours désintéressé. Lamartine place en Suisse quelques barriques de Milly rouge ; Dumas y fuit le choléra de 1832 ; Chateaubriand y repose « sa pauvre tête bien fatiguée »<sup>4</sup> ; quelquefois la gourmandise se met de la partie : Mme de Chateaubriand, qui n'a jamais oublié certaine auberge plantureuse du Valais, ne rêve que d'entraîner le noble pair à Bex, pour manger du chamois<sup>5</sup> ; et, selon Dumas, on voit de jeunes et jolies Parisiennes « avaler », dans ces montagnes, des gorgées de kirchenwässer « dont une seule aurait fait la réputation d'un bousingot »<sup>6</sup>. Certains

1. V. ALBERT THIBAUDET, *Lamartine à Saint-Cergues* (*Journal de Genève*, 31 janvier 1927), article qui contient des indications sur les divers passages de Lamartine en Suisse. — CHARLES FOURRER, *Lamartine et ses amis suisses* (Champion, 1928).

2. V. en particulier, *Histoire de ma vie*, 1893, t. IV, p. 404.

3. *Le Rhin*, lettres 32 à 39.

4. A Mme de Castellane, 19 juillet 1826.

5. V. le *Cahier de Mme de Chateaubriand*, publié par Ladreit de Lacharrière (1909) et Chateaubriand, *Lettres à Mme de Castellane*.

6. *Impressions de voyage*, 3<sup>e</sup> édit., 1835, t. II, p. 350.

viennent là, parce que la vie y est moins chère, comme les Chateaubriand, aux périodes noires ; ou bien, ils y passent seulement, en route pour le Simplon, pour l'Italie ; et le poète des *Martyrs*, arrêté devant ces Alpes qui lui barrent le vrai pays de ses rêves, songe avec nostalgie aux lumineuses contrées qui s'étendent là-bas, au midi <sup>1</sup>. Quelquefois, une pensée politique anime secrètement le voyageur : près du lac de Constance, au château d'Arenenberg, veillent la reine Hortense et des ambitions toujours vivaces ; ou encore, c'est un Chateaubriand rêvant d'ouvrir une agence politique à Lugano. Il est des coins de Suisse qui offrent un asile à l'amour, tel ce Neuchâtel où Balzac rencontre Mme de Hanska, dans la maison même où avait habité Chateaubriand ; tel ce lac de Constance, sur les bords duquel l'Enchanteur exalte en vers Mme Récamier. Il en est où l'on travaille, comme cette rue de Bourg, à Lausanne, où Chateaubriand s'enferme, pour préparer, dans un labeur sans divertissement, la grande édition de ses œuvres. Il en est où l'on se console ; et il en est aussi — faut-il le dire ? — où l'on s'ennuie : à Neuchâtel, Chateaubriand, qui ne rêve que de repartir pour Paris, mais qui ne peut échapper à sa femme, passe des heures devant « un seau rempli de l'eau du lac » ; à Genève — ce sont ses propres termes —, sa femme et lui restent face à face, à « se manger le blanc des yeux ». Mais, surtout, la Suisse est l'abri des persécutés, le lieu de recueillement des ambitions inquiètes ou blessées. Sainte-Beuve qui vient, au sortir d'une période trouble, enseigner à Lausanne l'histoire de Port-Royal, salue « ce beau lac », qui a déjà « offert un nid à plus d'une doctrine étouffée » <sup>2</sup>. Chateaubriand vient tâcher d'oublier tour à tour l'ingratitude de Louis XVIII et les malheurs de Charles X. Les vaincus de 1830, les

1. V. en particulier, *Lettres à Mme de Castellane*.

2. *Port-Royal*, I, 2.



anciens chefs du *Conservateur*, se retirent auprès de « ce peuple si tranquillement heureux chez lui, si glorieusement fidèle chez ses alliés »<sup>1</sup>. Ces montagnes offrent un cadre solennel aux nobles infortunes ; et c'est ainsi qu'en contemplant le Mont Blanc, de Genève, Chateaubriand se prend à songer que ce serait une fin grandiose, pour lui, que de mourir là-haut ; il jette dans des transes Mme de Chateaubriand, Mme Récamier, qui se relaient pour surveiller le grand homme...<sup>2</sup>. C'est que, en dépit de l'exemple de Byron — qui « dans la Suisse n'a vu que *lui* » —, nos Romantiques ont su voir ces paysages ; ils ont connu les hommes aussi, les mœurs, les institutions ; et leur helvétisme est fait de l'influence subtile de ces hommes et de ces choses.

« Un paysage est un état d'âme » — ce mot d'un Suisse s'applique merveilleusement à la Suisse vue par nos Romantiques. Lamartine, dont l'âme idéaliste semble s'élever d'elle-même, regardera vers les chalets des hautes altitudes ; cet enfant de Milly, qui a grandi parmi les pasteurs, s'attarde devant ces « grands prés tachés d'éclatantes génisses » ; ce poète limpide, ce cygne, aime les lacs :

*Puissé-je quelquefois dans ton cristal mouillé  
Retremper, ô Léman, mon plumage souillé.*

Chateaubriand, qui médit des montagnes, y trouve pourtant des thèmes de méditation, des images ; il reconnaît dans certains coins de la Suisse des aspects de sa lointaine Amérique, dans Lausanne un reflet de sa chère Grenade. Chacun met, dans le spectacle qu'il décrit, la nuance de ses souvenirs,

1. O'MAHONY, *Souvenirs politiques*, Avignon, 1831, p. 145.

2. SAINTE-BEUVE, *Mes Poisons*, p. 146.

de son caractère, de ses rêves. Voyez, par exemple, devant le même panorama de Fribourg, un Senancour, un Dumas, une Mme de Broglie, un Veillot, un Victor Hugo, un Michelet. Senancour n'en saisit qu'une sèche notation : « La ville est dans les rochers et sur les rochers. Presque toutes les rues ont une pente rapide... » ; Dumas en tire une truculente fantaisie : « Fribourg tout entier semble le résultat d'une gageure faite par un architecte fantasque à la suite d'un dîner copieux. C'est la ville la plus bossue que je connaisse... » ; dans cette ville catholique, Veillot aime « les rues tortueuses », le « silence qui laisse entendre le bruit des cloches », les « maisons de pierre grise » ; tandis que la protestante Mme de Broglie s'arrête surtout devant le pont suspendu que l'on vient d'achever ; et cette sage et pieuse amie de Guizot y admire une merveille du labeur humain ; Michelet, en 1843, s'exalte au même lieu sur la science humaine : « Elle jette un pont, deux ponts, tant qu'on en voudra, à cent pieds, à deux cents pieds » ; et ce fougueux Michelet, qui vient de rugir au Collège de France contre les Jésuites, s'apaise un moment devant cette ville religieuse : « Ville du vertige, s'écrie-t-il. Le miracle habituel, dans les ex-voto des chapelles, c'est de tomber sans se tuer, soutenu par la Vierge. La Vierge aussi tient Fribourg en l'air sur le penchant des abîmes » ; et, quelques années auparavant, Hugo s'arrêtant, en 1839, devant ce « tilleul étayé sur des piliers, entouré de vieillards qui se chauffent au soleil », dans cette « ville suisse et gothique, pleine de couvents », en compare l'aspect à « un tricorne. La cathédrale en est une pointe ». Ainsi, selon les tempéraments et les génies, les uns trouvent une image aux mêmes lieux où d'autres cherchent un sentiment, le même tableau inspire une idée à ceux-ci et un élan à ceux-là.

C'est que la Suisse est assez diverse pour fournir à chaque humeur son image ou son reflet. Ce qui frappe, en effet, les

visiteurs de ce pays, c'est sa variété, ce sont ses contrastes. On y passe, en quelques heures, des climats du Nord à des coins d'Italie, des plaines laborieuses aux sommets déserts. Quand Chateaubriand descend du Gothard vers Lugano, c'est un monde nouveau qu'il découvre par degrés ; Oberman éprouve, dans ses promenades, l'illusion des longs voyages à travers les terres les plus diverses ; Bonstetten, qui dissertera de l'homme du Nord et de celui du Midi, en voit la saisissante opposition en passant de la Suisse allémanique à celle du Sud.

Car la Suisse des hommes et de l'histoire ne peut se séparer de la Suisse des paysages. Devant le lac des Quatre-Cantons, comment oublier l'ombre de Guillaume Tell ? En passant sur le pont couvert de Lucerne, Chateaubriand lève les yeux vers les deux cents tableaux triangulaires où s'inscrit en peintures naïves les fastes populaires de ce pays<sup>1</sup>. Sous les arcades de la cathédrale de Lucerne, appuyé à l'un des piliers, il rêve aux grandes scènes qui se sont déroulées dans ce décor majestueux ; il se rappelle des vers de Schiller, des pages de Jean de Müller<sup>2</sup>. On lit, en effet, *l'Histoire des Suisses*, de Müller ; on joue, à la Gaité, un *Guillaume Tell* de Pixérécourt ; au Vaudeville, *les Trois Cantons* ; à l'Opéra, *le Guillaume Tell* de Rossini ; à l'Odéon, *le Guillaume Tell*, de Michel Pichat. Devant le lion de Lucerne, Chateaubriand et Dumas s'entretiennent de l'héroïsme des Suisses au 10 août. On compare ce petit pays à la Sparte de Léonidas ; on confond, dans un même enthousiasme,

*Zurich et Marathon, Salamine et Morat*<sup>3</sup>.

Et, dans l'élan du philhellénisme de 1830, on unit aux héros grecs le nom du Suisse Mayer, qui s'est mêlé à eux.

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 553.

2. *Ibid.*, p. 552.

3. *Ressouvenir du lac Léman*.

*Cet enfant des monts, notre ami, notre émule,  
Mayer qui rapportait aux fils de Thrasybule,  
La flèche de Guillaume Tell*<sup>1</sup>.

Mais ce n'est pas seulement un exemple de grandeur qu'on aime dans ce peuple : c'est sa bonhomie, sa douceur, sa poésie naïve qui émeuvent ses amis romantiques ; c'est la Suisse sentimentale qui les attendrit. Certes, depuis Montaigne qui admirait « les belles femmes, grandes et blanches », de cette « très bonne nation »<sup>2</sup>, il s'est répandu maintes légendes sur les idylles de Suisse. *L'Essai sur les Révolutions* (I, 48, note) nous rapporte d'étranges témoignages que Chateaubriand attribue à deux Suisses de ses amis ; et Stendhal prête aux habitants de l'Oberland bernois de naïves et généreuses amours, qu'il prétend avoir observées durant quatre mois<sup>3</sup>. Mais la Suisse sentimentale du Romantisme n'est pas celle-là : c'est celle du Ranz des Vaches, que Jean-Jacques a noté dans son Dictionnaire de musique, que Senancour a commenté dans ses *Rêveries*, que Mme de Staël évoque dans son livre de *l'Allemagne*. La Suisse sentimentale est aussi celle de ces étudiants que Sainte-Beuve écoute chanter au clair de lune : « On est poète ici, écrit-il à Marceline Desbordes-Valmore (2 janvier 1838), on y est peu artiste ; mais la poésie y fleurit comme une fleur naïve. On y chante beaucoup... » ; et il lui conte comment, le soir de son arrivée, à Lausanne, les étudiants lui ont « donné une belle sérénade sous une lune argentée, moins argentée que leurs voix ». Il a entendu un autre jour, ému « jusqu'aux larmes », ces mêmes voix exalter en chœur le serment du Rutli :

1. V. HUGO, *Orientales, les Têtes du Sérail*.

2. MONTAIGNE, *loc. cit.*, I, p. 63.

3. *De l'Amour*, II, 58.

*Souvenir immortel,  
Notre cœur est l'autel  
Où rayonne la gloire...*

Et, dans cette même ville, Chateaubriand, assistant un jour à la fête des Promotions, semblait ému, lui aussi, jusqu'aux larmes : « Je le vois encore, un grand foulard jaune à la main — écrit ingénûment un témoin de cette scène, dans la *Revue Suisse*, en 1841... Il usa plusieurs fois de son foulard jaune qu'il plaçait sur sa bouche, sur ses grands yeux à l'expression mélancolique. Était-il attendri, ou peut-être sous quelque influence soporifique, je l'ignore... ».

La Suisse politique attire aussi l'attention des esprits de l'époque romantique. Dans cette confuse période qui suit l'invasion de 1815, on sent qu'une besogne sourde s'opère sur cette terre toujours en travail <sup>1</sup>. Chateaubriand se déchaîne contre les clubs libéraux qui trament « en Suisse, et particulièrement à Fribourg », des intrigues révolutionnaires <sup>2</sup> ; ministre à Berlin, il rappelle sans cesse à son chef, le baron Pasquier, les menées libérales de Suisse : « On vous conjure de réveiller votre ministre en Suisse » <sup>3</sup>. Quelques années plus tard, un autre politique romantique, Lamartine, écoute les avis qui lui viennent de Suisse ; il conserve, à Saint-Point, le manuscrit de considérations politiques d'un Suisse, Huber Saladin, et ce manuscrit débute par des considérations sur la Suisse <sup>4</sup> ; dans la tourmente de 1848, il tente de concilier à la

1. Ce serait ici le lieu de rappeler la violente polémique qui met aux prises amis et adversaires de Chateaubriand, au sujet des troupes suisses dont la présence irritait les libéraux. En cette affaire, comme en d'autres, les sentiments secrets de Chateaubriand semblent avoir été du côté des libéraux qu'il combattait.

2. V. les notes de police du valet de chambre de Chateaubriand, *Nouvelle Revue*, 15 septembre 1913.

3. *Ibid.*, p. 525, et *Correspondance*, t. II, p. 207.

4. LANSON, édit. des *Méditations*, t. II, p. 487.

jeune République l'amitié de la République voisine<sup>1</sup>; dans son manifeste à l'Europe, il promet son appui à « la Suisse, notre fidèle alliée depuis François I<sup>er</sup> »<sup>2</sup>; et, dans cet épisode décisif du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse est une des premières nations à ressentir le contre-coup des événements de France.

La Suisse religieuse est aussi diverse que la Suisse des paysages; et c'est pourquoi des esprits aussi divers que Michelet et Vuillot ont pu l'aimer et lui demander des leçons. La Suisse est-elle révolte de l'individu contre les dogmes, insurrection protestante de la pensée, hérésie? Est-elle, au contraire, fidélité aux traditions, soumission aux disciplines séculaires, catholicisme du Moyen Age? Selon les cités et les livres, nous la voyons des yeux de Vuillot ou de ceux de Michelet. Que l'on passe de Genève, où une activité curieuse anime un monde cosmopolite, où « l'on ne peut, dit Bonstetten en 1821, fermer les yeux sans risquer de manquer quelque chose », — à Fribourg, « petite Rome silencieuse et cachée », dit Vuillot, « calme, tranquille, reposée, pleine de vieilleries naïves » —, il semble que d'autres pensées montent vers un autre ciel. A Genève, Lamennais se moque du « vénérable » corps des pasteurs, et des « mômiens »; le Victor Hugo mennaisien de 1825 jette l'anathème à « cette république jalouse et despotique, hérétique et intolérante »; et Nodier, son compagnon de voyage, pousse en ses derniers retranchements un des pasteurs de cette cité. A Bâle, l'auteur du *Génie du Christianisme* oppose avec mélancolie les souvenirs du catholicisme ancien et les traces du protestantisme<sup>3</sup>; quelques jours après, le matin de l'Assomption, à Lucerne, il se console à voir une procession de moines partir vers les montagnes, pour les bénir selon l'usage. Ainsi, quelques lieues suffisent à changer la

1. *Histoire de la Révolution de 1848*, XI, 10.

2. *Ibid.*, IX, 15.

3. *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, V, p. 548 et suiv.

parure religieuse de cette Suisse comme le décor de ses paysages.

Elle garde pourtant, sous sa diversité, une unité profonde, qui se traduit dans les vers de ses poètes — allémaniques ou romands —, dans les contes de ses conteurs. La Suisse littéraire, longtemps méconnue, se révèle d'abord à la France, après quelques traductions de Gessner ou de Haller, par des romans qui décrivent la vie de Lausanne ou de Neuchâtel. Un Chateaubriand, qui a lu ceux de Mme de Charrière, de Mme de Montolieu, a mieux compris la Suisse à travers ces pages désuètes ; et combien d'écoliers, derrière leurs pupitres, n'ont-ils pas lu *le Robinson Suisse* ? En 1825, Loève Veimars fait connaître Zschokke et ses *Contes Suisses*. Mais Sainte-Beuve fut peut-être le premier à traduire, pour les esprits français, la vraie nuance des lettres suisses, leur caractère de gravité souriante, de morale ingénue. Il révèle à ses lecteurs parisiens qu'il existe une littérature romande digne d'être lue<sup>1</sup> ; il en respire le parfum natal dans son cadre même, et il envoie d'Aigle à la Revue de Buloz un portrait de Vinet. A mesure que la France ouvre plus largement ses fenêtres sur l'Europe, elle trouve en Suisse cet intermédiaire naturel, ce « confluent d'idées », que Lamartine admirait à Genève :

*Palmyre européenne au confluent d'idées,  
Elle voit dans ses murs l'Ibère et le Germain  
Echanger la pensée en se donnant la main !<sup>2</sup>.*

Et le romantisme, qui reconnaissait dans les paysages suisses ses rêves grandioses, a reconnu dans les âmes suisses ses curiosités, ses sympathies, son âme même, diverse comme elles, médiévale et moderne, européenne et nationale.

1. *Portraits contemporains*, p. 7.

2. *Ressouvenir du lac Léman*.

Mais la Suisse s'est-elle reconnue elle-même dans les Romantiques français ? A-t-elle senti passer sur elle leur souffle, a-t-elle vibré à leur passage ?

Elle était préparée à accueillir le romantisme ; elle avait eu son *Sturm und Drang*<sup>1</sup>. A Lausanne, Monnard consacrait des articles à Schiller, Porchat traduisait Goethe. C'est dans le cercle de Coppet — autour des Constant, des Barante, des Sismondi, des Bonstetten — que s'était élaborée pour la France la notion de romantisme. Entre la France et l'Allemagne, la Suisse était une marche frontière, un « confluent » ; et, veillant aux mouvements de l'Ouest comme à ceux de l'Est, elle attendait les œuvres promises par les fils de Chateaubriand. De celui-ci, elle admirait les livres, elle saluait le passage. A Andermatt, sur le registre où les voyageurs inscrivent leurs noms, Dumas pouvait voir, en 1832, au-dessous du nom de Chateaubriand, une lyre et des lauriers dessinés par une main inconnue. « L'aubergiste, ajoute-t-il, me l'avait montré comme un nom de prince et je l'avais détrompé en lui disant que c'était un nom de roi ». Des poètes suisses lui adressaient des vers. Un jour de 1833, sur le pont de Bâle, un écolier jeta dans la voiture du grand homme un papier avec cette inscription : *Au Virgile du XIX<sup>e</sup> siècle*, et cette exhortation : *Macte animo, generose puer*. « Et, disent les *Mémoires d'outre-tombe*, le postillon fouetta ses chevaux, et je partis tout fier de ma haute renommée à Bâle, tout étonné d'être Virgile, tout charmé d'être appelé *enfant, generose puer*.

D'autres étaient accueillis avec moins de chaleur. A Sainte-

1. HANS SCHNORF, *Sturm und Drang in der Schweiz*, Thèse de Zurich, 1914.



Beuve, appelé à l'Université de Lausanne, le *Nouvelliste* de cette ville faisait ce compliment de bienvenue : « Nous ne sommes nullement engoués de lui ; nous ne l'élevons pas à la hauteur de Chateaubriand, de Mme de Staël, de Lamartine, de Béranger... ». Et, à mesure que s'avance le cours du nouveau professeur, l'humeur du journal se fait plus revêche encore : « Pour remplir les conditions de son programme, M. Sainte-Beuve délaie son sujet... Plus était haute l'idée que nous nous faisons de M. Sainte-Beuve,... plus a été grand notre désappointement en le voyant débiter dans la chaire académique de telle façon qu'on est parfois tenté de se demander si l'on n'est pas en proie à un mauvais rêve... ». Ses auditeurs ne l'épargnent pas. « Les railleurs ridiculisent son accent picard, notent ses gestes et ses expressions, et, le soir, réunis dans un café de la ville, parodient la leçon du jour »<sup>1</sup>.

C'est que l'esprit critique ne désarme pas dans ce pays accueillant. Les gloires les plus bruyantes ne l'intimident pas. On y juge avec mesure et pondération les grandes équipées romantiques. Un Huber Saladin, par exemple, s'étonne des aventures politiques où se jette son ami Lamartine ; puis il lui pardonne : « Maintenant, je vous suis sur ce terrain avec toutes mes sympathies d'ami et de frère en *Jésus-Christ humanitaire* » ; mais il ne lui épargne pas un « sermoñ genevois » sur ses « tendances philosophiques » (17 décembre 1845). A Lausanne, à Genève, on s'efforce de même de convertir un Sainte-Beuve, un Chateaubriand. Vinet, dans le *Semeur*, oppose son protestantisme au catholicisme des *Etudes historiques*. A Genève, l'on juge que l'hôte illustre des Pâquis, Chateaubriand, serait une enviable conquête. Un nouveau journal venant de se fonder sous le titre de *Protestant de Genève*, un autre journal, *La Sentinelle*, dicte à son cadet sa ligne de

1. MICHAUT, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 375.

conduite : « Qu'on y pense : l'auteur du *Génie du Christianisme* est dans nos portes ; et, sans prétendre à sa noble hauteur, n'ayons pas à rougir parmi nous de son voisinage ». Un pasteur fameux de ce temps, Ami Bost, dont Chateaubriand admire l'exaltation et la candeur, lui écrivait une lettre ardente, où il invoquait Pascal : « Je vous écris comme un pécheur à un autre pécheur, comme un chrétien à un homme qui, à ce qu'il me semble, désire l'être ». — « Un homme qui désire être chrétien... », l'auteur du *Génie* dut sourire de cette définition qu'on lui donnait de lui-même ; il dut sourire aussi, mais, si j'ose dire, sourire jaune, en lisant la suite : « O cher Monsieur... vous avez passé votre vie à badiner avec le christianisme et à n'y voir que la poésie ». Il n'en invita pas moins Ami Bost à venir discuter avec lui. Chateaubriand fut simple ; Ami Bost fut ému ; et chacun crut avoir converti l'autre.

Par bonheur, la Suisse n'entreprit pas seulement de convertir nos romantiques ; elle sut leur parler un autre langage, se faire aimer d'eux ; elle trouva, pour les accueillir, de spirituelles hôtesse, Rosalie de Constant, Mme de Cottens, Mme de Cazenove d'Arlens, d'autres encore, jusqu'aux plus humbles, jusqu'à cette fille d'auberge, à l'*Aigle d'Or*, de Lucerne, qui charmait l'Enchanteur, le soir, en récitant l'*Angelus*, tandis qu'elle fermait les rideaux de la chambre.

La Suisse se fit aussi représenter auprès de la France romantique par quelques voyageurs, par quelques visiteurs. Le salon du Suisse Stapfer fut, dans le Paris cosmopolite de la Restauration, l'un de ces lieux de rencontres et d'échanges où se forma le groupe du *Globe*. Un Juste Olivier, de Lausanne, rencontre dans le Paris de 1829 les Vigny, les Hugo, les Deschamps, les Sainte-Beuve. Le Vaudois Richard est de la bataille d'*Hernani*. Son maître Hugo — déclare-t-il en tête de ses

premiers poèmes, « a crié : Va ! Je suis allé »<sup>1</sup>. Pourtant, malgré leur réputation de grands voyageurs, les Suisses ont peine à quitter leurs cantons, à passer le Jura. « Ce pays-ci, écrit Sainte-Beuve, de Lausanne, en 1837, est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France : on va peu à Paris, on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi... ». Et ce n'est que par un lent travail que la France littéraire de ce siècle conquiert les imaginations suisses.

Mais elle-même, la Suisse n'avait jamais cessé de la conquérir. En vain, certains railleurs résistent encore, comme au siècle précédent. Denis Lefèvre, le père de Jules Lefèvre, ne publie son *Voyage en Suisse* que pour se moquer des romantiques. Saint-Marc-Girardin inaugure le thème plaisant d'une Suisse arrangée comme un parc, comme un théâtre, où tout est apprêté, même les montagnes les plus sauvages<sup>2</sup>; et, à la fin du siècle, Alphonse Daudet promènera son Tartarin dans une Suisse de ce genre. Dès le début du siècle, certains prophètes annonçaient à Obermann que cet engouement ne durerait pas, que l'on reviendrait de « la manie anglaise d'aller se fatiguer et s'exposer pour voir de la glace et dessiner des cascades »<sup>3</sup>; mais ces prophètes se trompaient, et, cinquante ans plus tard, le docteur Véron pourra dire : « Grâce à nos paysagistes et à nos papiers de tentures, on sait la Suisse par cœur avant de l'avoir visitée »<sup>4</sup>. On ne se lasse pas d'y courir, comme jadis Obermann, ses bagages chargés des livres de Saussure ou de Bourrit, du *Tableau de la Suisse* ; et, sur les

1. PERROCHON, *le Romantisme dans le canton de Vaud* (Revue historique vaudoise, janvier 1928).

2. SAINT-MARC-GIRARDIN, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, 1835, t. II, *les Voyageurs en Suisse*.

3. SENANCOUR, *Obermann*, lettre 3.

4. VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, 1856, t. III, chap. 2.

registres des hôtels, s'inscrivent « des sottises en toutes langues »<sup>1</sup>.

Qu'importent ces sottises, — si la Suisse a inspiré quelques pages des *Mémoires d'outre-tombe*, le *Ressouvenir du lac Léman*, de pittoresques *Impressions de Voyage* de Dumas —, si le rêveur n'a qu'à refermer les yeux « pour la voir en dedans »<sup>2</sup>, — si le nom de Chillon, de Rutti, éveillent un peuple de songes chez ceux qui n'ont oublié ni Byron, ni Schiller ? Et, à feuilleter ces registres même où s'inscrivent tant de sottises, nous pardonnerons à la prose de Tartarin ou de M. Perrichon, si nous rencontrons, sur une page jaunie, au-dessous du nom d'un poète, la lyre et les lauriers immortels, griffonnés par une main fidèle.

Pierre MOREAU,

*Professeur à l'Université de Fribourg.*

1. SAINT-MARC-GIRARDIN, *loc. cit.*

2. *Ressouvenir du lac Léman.*

# UNE NOUVELLE TECHNIQUE DRAMATIQUE

## LE MONOLOGUE INTÉRIEUR

### DANS L'ŒUVRE D'EUGÈNE O'NEILL

L'effort tenté dans les divers domaines de l'expression littéraire pour intégrer à l'œuvre d'art le double courant de la vie extérieure et du monde de la conscience est caractéristique de la génération actuelle. On veut saisir la réalité non plus dans ses aspects superficiels, mais dans sa vérité entière et, désormais, à la description objective et au dialogue, le roman ajoute le monologue intérieur. Ce moyen expressif, dont l'œuvre de Dujardin, en France, et les œuvres de James Joyce, de Dorothy Richardson et de Virginia Woolf, en Angleterre, ont donné les premiers exemples, permet de reproduire la pensée telle qu'elle apparaît dans la conscience, c'est-à-dire comme un flot au cours imprévisible et constamment interrompu ou détourné par le choc de la réalité extérieure.

Mais tandis que le roman d'aujourd'hui, en utilisant les données de la psychologie moderne, prend possession de ce domaine si longtemps inexploré qu'est le monde intérieur, le théâtre, en Europe, semble se contenter des conventions séculaires de l'illusion dramatique. Alors que la mise en scène, le décor sont transformés et adaptés à l'esthétique mo-

derne, les œuvres dramatiques — et même les meilleures — se désintéressent le plus souvent de toutes recherches de possibilités nouvelles, de tout désir de trouver une technique en plein accord avec l'esprit de notre époque. Les procédés dramatiques consacrés par une longue tradition demeurent, au théâtre, ce qu'ils ont toujours été : c'est par le dialogue que chaque personnage doit révéler tout ce que nous pouvons savoir de sa vie, de ses intentions, de son attitude devant les faits. Tout au plus un bref monologue ou un aparté encore plus rapide nous laisse-t-il entrevoir ce qu'est la vie profonde d'un personnage de premier plan. Mais ces rares lueurs nous livrent bien peu du monde intérieur et surtout ne nous renseignent pas sur les démarches mystérieuses de la pensée qui tantôt dicte chacune de nos paroles et tantôt dément ou contredit les mots que nos lèvres prononcent.

Aux Etats-Unis, où toutes les questions de technique dramatique, toutes les tentatives nouvelles sont suivies avec l'intérêt le plus sympathique, une pièce récente vient de montrer qu'une méthode peut être forgée pour rendre sensible, et de façon continue, cette partie du réel que la scène avait jusqu'ici été incapable de révéler. Le monde intérieur, la pensée et le flot de conscience qu'elle crée dans l'esprit deviennent aujourd'hui manifestes dans la pièce d'Eugène O'Neill qui a pour titre *Le Singulier Interlude*. Cette pièce, écrite en 1928, est, depuis le printemps de cette même année, jouée chaque soir au Théâtre Guild, de New-York, devant un public attentif. Ce public, qui n'appartient pas exclusivement à l'élite cultivée, vient à la fois écouter une œuvre puissante et s'initier à une technique qui, peut-être, enrichira demain, et définitivement, le genre dramatique. Avec *Le Singulier Interlude*, le monologue intérieur est, pour la première fois, ajouté aux ressources de la scène. Conquête précieuse et qui ne fut pas obtenue du premier coup.



Dès que ses pièces de début — savoureux mélange de poésie et d'âpre réalisme — eurent rendu son nom célèbre, le grand auteur dramatique des Etats-Unis, Eugène O'Neill, se refusant à devenir l'esclave de son propre succès, voulut, en 1920, découvrir un moyen expressif capable de communiquer au spectateur les émotions, les sentiments qui se cachent dans une conscience ébranlée en ses plus secrètes profondeurs par une crainte sans nom.

*L'Empereur Jones*, dont les premières scènes se déroulent rapides et brutales, réalise ensuite ce prodige de remplir tout le reste de la pièce par un monologue. Et tant que Brutus Jones occupe à lui seul la scène, ses paroles sont accompagnées de visions nées du trouble de son âme, qui revêtent, pour lui et pour nous, une réalité objective ; les visions retracent d'abord le passé honteux d'un être avide et cruel. Puis, remontant le cours des âges, les fantômes que le misérable voit apparaître sont ceux qui hantent la conscience de sa race ; les terreurs ancestrales des hommes primitifs, sur les rives du Congo ou dans les ténèbres menaçantes de la forêt africaine.

Avec *L'Empereur Jones* qui marque une date dans l'histoire du théâtre moderne en Amérique, O'Neill avait franchi la première étape sur le chemin qui devait, quelques années plus tard, le mener à la réalisation technique à laquelle son *Singulier Interlude* doit une puissante originalité. Remarquons que, en traduisant par l'image, c'est-à-dire par une extériorisation de la vision intérieure, le monde de la conscience, O'Neill déplaçait le problème et demandait pour une œuvre dramatique le secours de l'art muet. S'il avait senti l'importance de la représentation du monde intérieur, il n'avait pas encore trouvé la méthode que lui permettrait

de révéler, et sous le signe de l'expression littéraire, le double courant de la pensée.

O'Neill le comprit. Et à mesure que sa maîtrise toujours plus grande des ressources de son art lui donnait un point de départ plus solide pour se lancer dans l'inconnu, il inventa tour à tour, pour les rejeter ensuite, plusieurs procédés nouveaux. Dans une pièce maladroite et déconcertante, *Le Dieu qui se nomme Brown*, il posa d'une façon inattendue le problème qui était désormais sa préoccupation majeure. Se plaçant cette fois sur le plan de la conscience morale, il voulut exprimer, grâce à l'usage de masques reproduisant les traits de chaque personnage, la différence entre la vérité, la sincérité que l'homme porte en soi-même, et la dissimulation, les feintises quotidiennes auxquelles la vie sociale le contraint.

Par une convention que le public américain accepta docilement, les acteurs se cachaient sous un masque lorsqu'ils voulaient dissimuler leur personnalité ou leurs impressions réelles derrière quelque faux-semblant. Lorsqu'ils consentaient à laisser voir toute la vérité de leur être, ils offraient aux regards leur visage de chair, qu'il fût modelé par la souffrance ou ravagé par la plus cynique ironie. Mais le masque, symbole de mensonge en même temps qu'indice de la mesure de sincérité ou du leurre de la parole et de l'attitude, n'était encore qu'un procédé mécanique assez grossier. De plus, il ne possédait aucune valeur esthétique et même — du moins pour l'esprit critique de spectateurs européens — était d'un effet quelque peu grotesque, lorsque, inutile pendant telle partie d'une scène, il reposait, pendentif d'une dimension inaccoutumée, sur la poitrine des acteurs.

Une fois de plus, O'Neill recommença ses recherches. Et, se libérant définitivement de toute préoccupation concernant les conditions matérielles de la scène, il donna toute son attention, non plus à la réalisation pratique, mais au prin-



cipe de l'expression dramatique de la conscience intérieure. Entre temps, il écrivit cependant une œuvre où une satire aiguë et toute moderne se pare d'une splendeur romantique : *Marco Millions*, qui montra, en 1927, au public américain, que tous les pays et toutes les époques peuvent avoir leur George F. Babbitt. A côté de cette brillante satire du matérialisme et du culte de l'argent, O'Neill publia, au cours de cette même année 1927, une autre pièce, *Le Rire de Lazare*. Il dédia celle-ci « au théâtre de l'avenir », jugeant qu'aucune scène moderne ne pouvait en tenter la représentation. Ce renoncement volontaire à la scène, de la part de leur plus grand auteur dramatique, fut considéré, par tous ceux qui s'occupent des questions du théâtre, comme une sorte de défi qu'il fallait immédiatement relever. D'ailleurs, il s'agissait seulement, pour que *Le Rire de Lazare* pût être joué, de vaincre quelques-unes de ces difficultés qui ne sont jamais insurmontables pour ceux qui, comme les Américains, disposent de moyens matériels à peu près illimités. Réunir environ trois cents acteurs et les faire évoluer sur une scène plus vaste que celle d'aucun théâtre moderne interdisait toute représentation donnée dans les conditions ordinaires. Mais une Société d'amateurs, en Californie — le pays d'élection de toutes les expériences dramatiques —, joua en plein air, et d'inoubliable façon, la pièce que son auteur avait écrite sans accorder une pensée aux conditions actuelles du théâtre et de la mise en scène.

Lorsque Eugène O'Neill, après *Le Rire de Lazare*, écrivit *Le Singulier Interlude*, il dédia cette nouvelle pièce, non pas à des spectateurs, mais à des lecteurs. Rien, en effet, qui soit au premier regard moins fait pour la scène que ce *Singulier Interlude*, avec ses neuf actes et son texte où l'usage de caractères différents indique, dans une même page, le passage constant du monologue intérieur au dialogue. On le vit

bientôt, cette pièce apportait une solution aussi séduisante qu'ingénieuse au problème déjà résolu par le roman moderne. Il était possible qu'on se demandât en la lisant si des spectateurs pourraient facilement saisir au théâtre, dans les répliques de chaque personnage, la différence, si nette dans le texte imprimé, entre ce qui appartient au monde de la conscience et ce qui est vraiment parole, c'est-à-dire transmission volontaire de l'idée au moyen du langage. Quelle méthode allait-on employer pour indiquer sur la scène, d'une manière pratique et claire, cette distinction capitale sans laquelle la pièce perdait son originalité et sa signification ? Comme l'avait fait l'auteur, le « producer » résolut la question en cherchant avant tout à trouver non pas tant un moyen de la résoudre qu'un principe dont la découverte conduirait aussi à une application pratique.

Puisque la parole est naturellement accompagnée du geste et de l'expression ; puisqu'une situation dramatique reçoit sa signification totale lorsqu'elle est interprétée par tout le rythme extérieur de la scène, par l'attitude de ceux qui écoutent, aussi bien que par ce que dit tel ou tel personnage, le passage du monologue intérieur au dialogue peut donc être explicitement marqué par l'arrêt de tout mouvement. Toute la technique de *Singulier Interlude* découle de cette constatation. La réalité extérieure qui se déploie sous le signe du mouvement et dans la durée devient réalité intérieure lorsque l'immobilité suspend la vie et abolit le temps. Ainsi la pensée est révélée en tant que pensée par l'expression dramatique : elle peut se mêler au dialogue sans jamais être confondue avec lui. Un personnage occupe-t-il seul la scène : nous savons que nous écoutons son monologue intérieur lorsqu'il parle le regard fermé à tout ce qui l'entoure, et que la fixité de sa pose, l'absence de geste disent l'interruption momentanée de tout contact de son être avec le dehors. Lorsqu'il revient

au monde extérieur, l'animation retrouvée de son corps, le timbre plus éclatant, plus nuancé de sa voix, l'expression de son visage annoncent que les échanges, un instant suspendus, recommencent. Il en va de même pour les scènes où figurent plusieurs personnages : quand l'un d'eux articule sa pensée, le jeu de tous les autres s'arrête. Avec la surprise du dialogue, le mouvement est ramené, la vitalité reflue à l'extérieur et s'épanche dans le geste et dans la parole.

Pour rendre plus aisément perceptible le va-et-vient entre la pensée et la parole proprement dite, le point où le dialogue s'arrête est généralement précédé d'une animation assez grande. De cette animation, la période d'immobilité tire une valeur soulignée par le contraste. Les alternances irrégulières du monologue intérieur et du dialogue sont pour le spectateur aussi sensibles que le serait un jeu d'ombre et de lumière. Sans effort le public reconnaît ce qui, sous le courant extérieur de la vie et de l'action, appartient au domaine secret de la pensée.

Le succès du *Singulier Interlude* peut faire espérer que la technique réclamée par le texte d'Eugène O'Neill et réalisé par les acteurs du Théâtre Guild sera, pour le théâtre d'aujourd'hui et de demain, une acquisition définitive. Acquisition précieuse. Le monologue intérieur, ainsi conçu, possède la vraisemblance, la sincérité qui manquaient au monologue-confession ou au monologue-délibération de la tragédie classique. Il s'apparente d'ailleurs plutôt à l'aparté ancien qu'au monologue. Mais, tandis que l'aparté ne pouvait être fréquemment lancé au milieu du dialogue sans amener une flagrante invraisemblance et une rupture totale de l'illusion scénique, le monologue intérieur nous livre enfin les deux modes du réel, tels qu'ils se superposent l'un à l'autre, s'entrelacent et s'enchaînent dans la triomphante unité de la vie.

Léonie VILLARD.

## LES CHANTS DE TSEU-YE

*A ma femme.*

*L'Histoire de la dynastie des Thang, ou Thang chou*, rapporte que, sous la dynastie des Tsin (265-420 ap. J.-C.), une femme connue sous le nom de Tseu-ye créa ces chants. *L'Histoire de la dynastie des Song, ou Song chou*, rapporte de son côté qu'au milieu de Thai-yuan (386) à Lang-ye, un esprit chanta les Chants de Tseu-ye dans la maison d'un nommé Wang Kho. Un fait identique se reproduisit peu après dans la maison d'un certain Yu Seng-khyen. D'après le *Song chou*, Tseu-ye aurait vécu entre 265 et 386. C'est malheureusement tout ce que nous connaissons de la vie de cette poétesse. Nous possédons d'elle quarante-deux chants dont nous traduisons un certain nombre. Plus tard, à l'époque des Song (420-479) et des Tshi (479-502), de nombreux auteurs inconnus composèrent des poèmes écrits à la manière de Tseu-ye et appelés aussi Chants de Tseu-ye ; le nom prit alors un sens générique. Par la suite, les poètes des différentes dynasties composèrent d'autres chants sous les noms de Quatre-Saisons de Tseu-ye, Grand Tseu-ye, etc.

— « Au crépuscule, je sors de ma maison,  
J'ai le bonheur de pouvoir vous contempler.

Vos fins cheveux ombragent vos traits séduisants,  
Un doux parfum persiste après votre passage ».

◡

— « Mon parfum est extrait des fleurs,  
Mais je n'oserais jamais me prétendre séduisante !  
Le ciel ne contrarie pas toujours les vœux humains  
Puisqu'aujourd'hui il me conduit vers vous ».

◡

Etendue sur des coussins près de la fenêtre au nord,  
Je vous vois, tout heureux, venir me chercher.  
Dans votre contentement, vous m'adressez souvent des pro-  
[pos audacieux.  
Hélas ! combien de temps durera notre amour ?

◡

Il faut jouir à temps de notre jeunesse,  
Rapide, elle passe et la vieillesse nous guette à tout moment.  
Si vous ne me croyez pas,  
Regardez : déjà, sous le givre, les herbes jaunissent.

◡

Encouragée par votre amour, je désire m'avancer,  
Mais, timide, je retiens mes pas.  
Mes lèvres roses modulent d'amoureuses chansons  
Et mes doigts de jade exécutent des airs mélodieux.

◡

La nuit est douce, la lune claire,  
Je me promène avec mon bien-aimé.  
Tu chantes des mélodies sentimentales,  
Et moi, ta servante, je te réponds avec la même passion.

◡

Je lève l'aiguière et te verse du vin.  
Le contenu de l'aiguière diminue, les coupes se vident.  
Je voudrais qu'au cours de notre petit festin  
Ton cœur fût aussi enflammé que ton visage.

◡

Je suis affligée quand mon bien-aimé est mélancolique  
Et joyeuse lorsqu'il sourit.  
Ne voyez-vous pas que les branches de l'arbre Iyen-li  
Croissent ensemble et s'entrelacent bien que nées de racines  
[différentes.

◡

Ce matin, je n'ai pas encore fait ma toilette,  
Mes cheveux fins comme la soie couvrent mes épaules.  
Je pose mes poignets sur les genoux de mon bien-aimé et  
[demande :  
— « En quelle partie de mon corps ne suis-je pas char-  
[mante ? ».

◡

Je pense à mon amant, je pense à mon amant ;  
Toi aussi tu ne peux te détacher de moi puisque tu hésites à  
[partir.

Le brouillard matinal ensevelit tout,  
On ne distingue même pas les fleurs de lotus.

◡

Je passe ma jupe sans l'attacher,  
Je lisse mes sourcils et parais à la fenêtre.  
Ma jupe de soie légère flotte facilement,  
Je gronde le vent printanier qui la soulève.

◡

Les broderies de ma robe chatoyent sous le soleil naissant,  
La brise balance la soie blanche.

Dans mes deux fossettes fleurissent les sourires

Et mes longs cils relevés laissent filtrer mon regard cares-  
[sant.

◡

Nous sommes tellement unis que nos pensées sont les mêmes,  
Ensemble nous nous levons, ensemble nous nous asseyons.

— « Compare-moi avec la racine, couleur de jade, et la fleur  
[d'or du nénuphar,

Mais ne m'appelle pas graine de lotus »<sup>1</sup>.

◡

Au début de notre amour, nous ne nous quittions pas,  
Avec le temps nos relations s'espacent de plus en plus.  
Je détourne la tête et brise les dents de mon peigne,  
Alors je me sens un peu soulagée.

◡

— « D'où viens-tu, mon bien-aimé ?

Tu parais triste ».

Trois fois je l'appelle ; en vain, il ne me répond pas.

Hélas ! puis-je encore le comparer avec le pin et le cyprès<sup>2</sup> ?

◡

Sans cesse, je redoute l'inconstance de mon bien-aimé,  
Si mon bien-aimé ne m'aime plus,  
Moi, comme un pauvre poisson jeté dans l'eau trouble,  
Je ne verrai plus le fleuve limpide.

1. Parce que la plantule de la graine du lotus est amère.

2. Le pin et le cyprès étant toujours verts sont le symbole de la constance.

Je suis l'étincelante étoile polaire,  
Durant des millénaires, je ne changerai pas de place ;  
Le cœur de mon bien-aimé est pareil au soleil  
Qui se lève à l'est mais se couche à l'ouest.

Une autre femme m'a pris le cœur de mon bien-aimé !  
Plus d'une fois déjà il m'a trahie.  
Tel une porte démunie de la bâcle,  
Mon amour n'enferme plus son cœur.

Quand pour la première fois je rencontrai mon bien-aimé,  
Je voulus que nos cœurs fussent toujours en harmonie ;  
Sur le métier à tisser j'essayais de rassembler les fils d'une  
[éttoffe déchirée,  
Je ne comprenais pas l'inutilité de ma tâche !

Adieu ! aujourd'hui partageons la dernière miette de notre  
[amour.

Quand serons-nous réunis de nouveau ?  
La lampe éclaire le damier vide.  
Notre séparation est peut-être éternelle.

Le matin, je sors de la maison par la grande porte, je pense  
[à toi,

Le soir, j'y retourne par l'étang, je pense encore à toi.  
Désormais, à qui adresserai-je mes sourires et mes tendres  
[paroles ?

Je suis absorbée par ton souvenir.



o

Cette nuit, je me suis éveillée entourée de mille pensées,  
J'ai soupiré, j'ai pleuré, mes larmes ont humecté ma cou-  
[ché,

Vainement, je décrirais ma peine à mon bien-aimé,  
Il ne me comprendrait plus !

o

La nuit est longue, je ne peux pas dormir !  
Que la lune est belle !  
Mon bien-aimé ne m'a-t-il pas appelée ?  
Je lui réponds, mais hélas ! c'est un songe !

o

La nuit est longue, je ne peux pas dormir !  
Je me tourne et me retourne sur ma couche, j'entends le  
[tambour sonner toutes les veilles.  
Tout à fait par hasard, j'ai rencontré mon bien-aimé  
Et cette rencontre m'a causé tant de douleur !

o

Depuis notre séparation, je n'ai pas cessé de pleurer,  
Ma douleur s'aggrave avec le temps,  
Je pense à toi, mes pensées m'accablent,  
Mon cœur est à jamais meurtri !

(Traduits du Chinois par Sung-nien Hsu).

## VIENNE - IMPRESSIONS DE VOYAGE

On m'avait vanté, avant mon départ, le charme de la capitale de l'Autriche, l'accueil aimable de ses habitants, la beauté de ses musées, l'importance de son Université et particulièrement de sa Faculté de Médecine, la plus ancienne, après Prague, des Facultés de langue allemande. Je n'ai pas été déçu.

Vienne offre, pour l'étranger, des ressources multiples et, dans les divers domaines, de nombreux sujets d'étude et de méditation...

Il est difficile, en un espace de temps relativement court, de se faire une opinion exacte sur les gens et les choses, de juger les méthodes d'un pays. Néanmoins, une impression d'ensemble se dégage que je voudrais essayer de traduire ici, m'attachant surtout à la vie universitaire et hospitalière, assez différente de la nôtre et à laquelle, deux semaines durant, j'ai été mêlé.

Vienne, ville internationale, tel est le qualificatif employé par les brochures de propagande, les prospectus que trouve, à chaque pas, le visiteur qui débarque. Et, en effet, les étrangers y viennent nombreux. Ils y sont attirés par la renommée déjà ancienne de la capitale autrichienne. Ils savent aussi qu'une remarquable organisation leur permettra de bénéficier amplement de leur séjour et d'en tirer le maximum de profit.

C'est ce but que poursuit l'Université et il faut reconnaître qu'elle y réussit parfaitement.

Je n'ai fréquenté que la Faculté de Médecine. Là, je me suis rendu compte qu'étudiants et médecins arrivant à Vienne

y trouvent un excellent accueil et des moyens de travail, deux conditions qui expliquent aisément l'importance de plus en plus grande que prend chaque jour ce centre d'études.

Depuis 1921, surtout, de grands efforts ont été accomplis pour la propagande universitaire.

Toute l'année fonctionnent des cours de perfectionnement internationaux, répétés quatre fois en février, juin, septembre et novembre. Ils intéressent les diverses branches de la médecine et la plupart des professeurs et docents y participent. Ces cours ont une durée variable, deux semaines au minimum, et le droit à verser est de 100 à 300 shillings. Indépendamment des précédents, les membres du corps enseignant organisent d'autres cours dans leurs spécialités respectives (ce peut être d'ailleurs de véritables leçons particulières) et dont les tarifs sont fixés à l'avance. Le prix est plus élevé lorsque les cours sont professés dans une langue étrangère (anglais ou français).

Les médecins qui, de plus, désirent participer à la vie hospitalière sont accueillis dans les cliniques de la Faculté en qualité d'assistants étrangers. Ils y font un stage de trois mois au minimum, de douze mois au maximum et participent au service en s'occupant plus particulièrement de la spécialité qui les intéresse. En dehors de certaines Cliniques qui ne reçoivent que des « invités », les médecins sont priés de verser pour l'entretien de la bibliothèque et des laboratoires une somme variable, chaque mois (de 30 à 80 shillings).

C'est la Faculté qui assume l'organisation de cet enseignement. Il existe en outre deux formations destinées à accueillir les médecins étrangers, à leur fournir tous les renseignements désirables et à leur servir d'intermédiaire pour les démarches à effectuer auprès des professeurs : le « Kursbüro », fondé en 1924 (droit d'inscription 5 shillings) qui possède des salles de lecture, une bibliothèque, et surtout l'« American Medical Association » (droit d'inscription 10 dollars), dont les membres sont, pour la plupart, américains. Un cinquième seulement comprend des Anglais et des sujets des Dominions. Ceux-ci ont également à leur disposition des salles de lecture, des livres et des journaux médicaux anglais et allemands.

La plupart des cours qui leur sont destinés sont faits en langue anglaise.

Une pareille organisation, dont je n'ai relevé que les rouages essentiels, permet de comprendre comment la Faculté de Vienne puisse attirer à elle chaque année une clientèle mondiale. On y côtoie quantité d'étudiants étrangers, allemands, polonais, américains, anglais, canadiens, égyptiens, indiens, sud-américains, chinois, japonais, etc... Les Français y sont évidemment chose rare, et ceux que l'on rencontre ne sont, comme moi, que de simples visiteurs.

Veut-on des chiffres ? Je les emprunte au petit livre *Das Medizinische Wien*, véritable Badaeker du médecin, guide précieux pour l'étranger un peu désemparé et qui correspond, en plus substantiel, à notre Livret de l'Étudiant.

Alors qu'en 1925, Londres et Berlin ne sont fréquentés que par 30 médecins américains, Vienne en compte 500. En 1926, plus de 1.500 médecins étrangers ont suivi les cours de l'Université de Vienne. Ils ont enrichi la Faculté de Médecine de 80.000 dollars, et la somme totale de leurs dépenses pendant leur séjour à Vienne a dépassé 1.500.000 dollars !

Voilà une statistique et des calculs précis qui expliquent, pour une part, la prospérité sans cesse grandissante de l'Université viennoise. On comprend qu'un pareil appoint à son budget lui permette d'entretenir ses cliniques et ses laboratoires avec un luxe que l'on ignore ailleurs...

Je n'ai pas visité toutes les Cliniques de la Faculté et tous les hôpitaux de la ville. Ceux-ci sont innombrables. Je me suis limité aux hôpitaux d'enfants qui m'intéressaient particulièrement. En tête, vient la Clinique Médicale Infantile dirigée par le Professeur C. Pirquet et qui représente le modèle du genre.

Les salles de malades y sont vastes, largement aérées et éclairées, les lits peu nombreux. La propreté la plus minutieuse y règne. En dehors du personnel médical (le professeur, 7 médecins assistants, plusieurs médecins volontaires ou stagiaires), la Clinique comprend une secrétaire, deux aides de laboratoire, une laborantine préposée au service de radiologie, une infirmière cheftaine, 40 infirmières diplômées, 50 élèves infirmières, plus 6 infirmières diplômées préposées

aux cuisines (cuisine diététique et cuisine du lait) et d'innombrables femmes de service qui assurent le nettoyage des salles. Tout cela pour montrer, la clinique comptant 200 lits, qu'une infirmière assure les soins de deux malades au maximum !

Dans les autres formations hospitalières, il en est de même. On retrouve partout semblable abondance de personnel et une installation enviable de tous points. Certains services sont même luxueux, tel l'hôpital du Professeur Moll qui ne reçoit que des nourrissons et, en particulier, des enfants prématurés; tel aussi l'« Uebernamstelle von Gemeinde Wien », dépôt des enfants dont les parents sont malades (hospitalisés ou non) et qui est un véritable palais, aux galeries intérieures revêtues de marbre.

Tous ces services hospitaliers, s'ils ne dépendent pas de la Faculté mais en grande majorité de la municipalité viennoise, vivent en étroite liaison avec elle. Les chefs de service sont tous des universitaires, professeurs ou docents, qui participent à l'enseignement général et aux cours de perfectionnement. Ils vivent une grande partie de la journée à l'hôpital, ils y reçoivent des malades de leur clientèle privée. J'ajoute d'ailleurs que l'indemnité qu'on leur accorde est parfaitement en rapport avec le travail qu'ils fournissent.

Soigner l'enfant malade est bien. Il faut aussi s'occuper du nouveau-né bien portant, diriger la mère et la conseiller. A ce point de vue encore, un gros effort a été accompli ces dernières années et les œuvres de protection de l'enfance sont largement représentées à Vienne. On y compte, par exemple, 100 consultations de nourrissons qui fonctionnent dans les divers quartiers de la ville; 50 sont subventionnées par la municipalité; les 50 autres dépendent d'œuvres privées. Ces consultations sont très fréquentées; elles ont lieu dans des locaux, choisis en général au centre des quartiers ouvriers. A chacune d'elles est adjointe une installation de rayons ultraviolets. Les enfants qui s'y présentent sont tous d'une propreté exemplaire, et leurs mères n'apportent pas avec elles cette odeur du taudis que nous respirons trop souvent encore...

C'est que d'habitations insalubres, il n'y en a plus à Vienne. La crise du logement, si la bourgeoisie en souffre encore,

paraît être résolue pour la classe ouvrière. J'ai visité les nouvelles maisons ouvrières dont la construction fut l'œuvre première de la municipalité social-démocrate de Vienne. Ce sont d'immenses bâtiments dont la réunion constitue de véritables cités aux cours bien tracées, garnies de jardins fleuris et de vastes piscines. Chaque ménage a à sa disposition deux ou trois pièces largement aérées et ensoleillées. De luxueux établissements de bains sont annexés à chaque cité ouvrière, ainsi que des jardins d'enfants, des salles de réunion et de concerts. J'ai appris d'ailleurs que ces maisons abritaient non seulement les ouvriers, mais encore 100.000 sans-travail que la municipalité hébergeait et nourrissait en attendant des jours meilleurs....

Mais une question me préoccupait. Comment un pays comme l'Autriche, à peine rétabli des secousses de la guerre et de la faillite monétaire, arrivait-il à pousser à ce point le développement de ses œuvres sociales et à supporter les dépenses qu'une pareille organisation nécessitait ? Où la social-démocratie puise-t-elle l'argent destiné à alimenter un aussi formidable budget ? Dans la poche des contribuables, me fut-il partout répondu.

Français qui vous plaignez de la vie chère et de la lourdeur des impôts, estimez-vous heureux ! J'ai entendu les doléances des Viennois, obligés de verser à l'Etat et à la Ville, chaque année, des sommes considérables. Ils m'ont appris le triste sort des propriétaires d'immeubles dont le seul droit est celui de payer les réparations de leurs maisons. Et si le taux des locations a été relevé, c'est au profit seulement de la caisse municipale !

Malgré les charges qui l'accablent, le Viennois ne proteste pas outre mesure contre un tel état de choses. Il essaie seulement de rentrer dans ses déboursés en augmentant ses bénéfices. Et c'est là, sans doute, une des raisons de la cherté de la vie, pour nous, Français, particulièrement.

Mon séjour a été un peu court, mes enquêtes trop hâtives pour qu'il me soit permis de compléter par une critique les quelques réflexions qui précèdent. Certes, dans le domaine social, si l'on ne juge que le résultat, il faut admirer sans réserve l'effort accompli par la municipalité viennoise. Peut-

être cependant les procédés mis en œuvre pour atteindre un pareil but seront-ils assez mal appréciés sous d'autres latitudes !

Mais, pour ce qui concerne l'organisation de sa propagande universitaire, la même restriction n'est pas de mise. C'est par des méthodes très rationnelles que Vienne s'est engagée dans une voie féconde et qu'elle a placé son Ecole de Médecine au premier rang des Facultés de langue allemande.

M. BERNHEIM,

*Chef de Clinique à la Faculté de Médecine  
de l'Université de Lyon.*

# RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 1927-1928

par M. PIERRE GARRAUD, professeur à la Faculté de Droit

MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Chargé de présenter le rapport annuel, vous me permettrez de ne pas oublier la circonstance, la démission du Professeur Lambert, à laquelle je dois mon entrée au Conseil, en cours d'année, et, par conséquent, l'honneur qui m'échoit aujourd'hui, et vous me laisserez dire que cette démission de M. Lambert, insuffisamment justifiée au gré de ses collègues et de ses amis par de multiples travaux et la charge de l'Institut de Droit comparé de la Faculté de Droit, a privé le Conseil de l'Université de la présence d'un homme qui l'honorait, non seulement par sa valeur scientifique et le rayonnement de l'Institut qu'il dirige avec tant de dévouement et d'éclat, mais encore, et plus encore peut-être, par la noblesse et l'indépendance de son caractère, et par sa haute valeur morale.

Conformément à l'usage, après avoir tracé le tableau de l'activité du Conseil et de la vie intérieure des Facultés et des établissements universitaires, j'indiquerai les traits essentiels de la vie extérieure de l'Université, et j'essaierai de dégager de cet exposé les enseignements qu'il me paraît comporter.

## CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

La composition du Conseil de l'Université est restée, en 1927-1928, semblable à ce qu'elle était l'année précédente, jusqu'à la démission de M. Lambert, qui a été remplacé par M. Garraud.

M. Ehrhard, doyen de la Faculté des Lettres, a été désigné



comme vice-président, et M. Waltz, comme secrétaire du Conseil.

La question budgétaire a été, cette année, la plus importante de celles que le Conseil a eu à examiner dans les dix séances qu'il a tenues.

Le Conseil a dû, en effet, comme une conséquence de l'augmentation des traitements des fonctionnaires d'Etat, prévoir l'assimilation, au point de vue de ses traitements, du personnel rétribué par l'Université, au personnel payé par l'Etat. Cette question se présente avec une importance particulière pour la Faculté des Lettres qui compte d'assez nombreux enseignements d'Université. Pour obtenir un résultat sans engager trop gravement le budget de l'Université, des démarches pressantes furent faites par M. le Recteur Gheusi auprès de l'Etat, de la Ville, du Département, de la Chambre de Commerce, qui, à divers titres, avaient contribué à l'organisation de ces enseignements universitaires, pour demander à ces collectivités d'augmenter leurs subventions dans une mesure correspondant aux augmentations de traitements envisagées. Ces démarches, sauf dans une mesure très faible, en ce qui concerne la Chambre de Commerce, se heurtèrent à des refus catégoriques. Dans ces conditions, le budget primitif de l'exercice 1928 fut arrêté, en y comprenant les sommes nécessaires à l'augmentation des traitements d'Université, en dépenses à 1.523.133 francs, en recettes à 1.339.698 francs, faisant ainsi ressortir un déficit de 183.435 francs, dont on pouvait espérer qu'il serait couvert, au moins partiellement, par l'Etat.

Ce projet de budget ne fut pas accepté par le Pouvoir central qui rétablit l'équilibre, après majoration des recettes de 102.340 francs, et diminution des dépenses de 81.005 francs. En fait, dans le nouveau budget, les ressources destinées à réaliser l'augmentation des traitements du personnel rétribué par l'Université étaient trouvées, en majeure partie, dans les recettes provenant du produit des travaux pratiques dans les Facultés de Médecine et des Sciences.

C'est dans ces circonstances que le budget additionnel a été voté, comportant 5.854.330 francs de recettes et

5.848.225 francs de dépenses, et laissant ainsi un excédent disponible vraiment dérisoire de 6.105 francs.

Dans une situation budgétaire, devenue ainsi assez précaire, le Conseil, tout en maintenant fermement le principe que les sommes affectées aux laboratoires des Facultés de Médecine et des Sciences ne pourraient être détournées vers d'autres fins que les travaux pratiques, a dû s'interdire toute nouvelle allocation de crédit, même lorsqu'il s'est trouvé en présence de demandes d'un intérêt certain et urgent.

Le Conseil a été heureux de saluer l'élection du Doyen Lépine comme Associé national de l'Académie de Médecine, et sa nomination, pour services exceptionnels, au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

M. Pierre Villard, membre non universitaire du Conseil, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Le Conseil a accueilli avec la plus grande satisfaction la nouvelle d'une distinction si bien méritée par les services rendus par M. Pierre Villard à l'Université.

#### FACULTÉ DE DROIT.

Comme les années précédentes, car l'instabilité du personnel semble devenir la règle, des changements nombreux se sont produits dans le corps enseignant. M. Maurice Picard, précédemment chargé de cours à la Faculté de Droit de Paris, a été nommé agrégé près de cette Faculté. En constatant que se trouve ainsi rompu définitivement le lien nominal qui unissait encore M. Picard à l'Université de Lyon, M. le Doyen Jossierand exprime la reconnaissance que la Faculté conservera pour les services rendus par un remarquable enseignement, si clair, si vivant, si goûté des étudiants.

M. Jean Appleton a demandé et obtenu sa mise à la retraite par anticipation, et, sur la proposition unanime de la Faculté, il a été admis à l'honorariat. Notre collègue, nommé agrégé à Lyon, aussitôt après le concours de 1895, avait enseigné pendant trente années, avec compétence et autorité, le droit administratif.

Enfin M. Boyer, agrégé, a demandé son transfert à Toulouse, tandis que M. Jacques Lambert était mis en congé d'une année à la suite de l'attribution d'une bourse de la

Fondation Rockefeller, qui exigeait sa présence aux Etats-Unis.

Ces vides définitifs ou provisoires ont pu être heureusement comblés. M. Roubier, qui enseignait déjà le droit civil, a été transféré dans la chaire de M. Picard ; M. Bouvier, dans celle de droit administratif ; M. Husson, docteur en droit de notre Faculté, a été chargé d'un cours de droit romain. Enfin M. Perroud, professeur de procédure, a bien voulu assurer l'enseignement de l'histoire du droit de licence pendant le congé de M. Jacques Lambert.

Un événement douloureux a péniblement surpris la Faculté : M. Galland, chargé de cours, est décédé subitement le 31 mai 1928. Docteur en droit de la Faculté, M. Galland avait été nommé aussitôt directeur de conférences. « Il s'était, dit M. le Doyen Josserand, acquitté de cette fonction pendant une trentaine d'années avec un zèle et un dévouement qui ne fléchirent jamais ; homme de devoir et excellent collègue, il était toujours à notre disposition pour suppléer un professeur empêché, pour rendre service ; depuis quelques années un cours de droit civil de capacité lui avait été confié, qu'il professait avec sa conscience habituelle et avec un réel succès. Sa disparition nous fut extrêmement douloureuse ; nous conserverons fidèlement le souvenir du collaborateur dévoué et la reconnaissance des services rendus ».

M. Condomine, qui fournit depuis longtemps à la Faculté un concours apprécié comme directeur de conférences, a été chargé du cours laissé vacant par le décès de M. Galland.

La Faculté de Droit a accueilli avec une grande satisfaction deux brillants succès remportés par ses élèves aux concours d'agrégation : dans la section du droit privé et du droit criminel, l'un de ses anciens étudiants et docteurs, M. Léon Mazeaud, s'est vu attribuer la première des six places à pourvoir, et celle-là même qui, deux ans auparavant, avait été occupée par son frère Henri, également élève et docteur de notre Faculté. Dans la section d'Economie politique, François Perroux, étudiant et docteur de la Faculté, et qui y était déjà chargé de cours, enlève, à son premier concours, la première sur les cinq places attribuées.

Le nombre des étudiants ayant fait acte de scolarité est de

799, parmi lesquels 102 élèves de l'Ecole de Beyrouth, filiale toujours fidèle de la Faculté de Lyon.

La Faculté de Droit, et, en même temps qu'elle la Faculté des Lettres, ont eu à déplorer, dans leur personnel administratif, la mort de leur secrétaire commun, M. Becq. Contraint par la maladie à prendre sa retraite et admis à l'honorariat, M. Becq est décédé au mois d'avril après une longue et douloureuse maladie. Pendant trente ans, il avait été au secrétariat un modèle de travail et de conscience.

#### FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

L'honorariat a été conféré à MM. Bard et Lannois, dont la retraite avait été annoncée dans le rapport de l'année dernière. M. Bard a été remplacé dans sa chaire par M. Paviot. M. Favre a remplacé celui-ci comme professeur d'Anatomie pathologique. M. Collet a été appelé à la chaire d'Oto-rhinolaryngologie, en remplacement de M. Lannois. M. Froment a été nommé professeur de Pathologie interne.

Un décret du 26 février 1928 a créé à la Faculté une chaire d'Hydrologie thérapeutique et Climatologie, qui a été confiée à M. Piéry, agrégé libre. « Cette création, dit M. le Doyen Lépine, a permis de rendre justice aux efforts qui avaient été faits depuis plusieurs années pour l'organisation de cet enseignement, auquel elle n'a pas apporté de modifications sensibles ».

MM. Lépine et Patel ont été promus Officiers de la Légion d'honneur, M. Bretin a été nommé Chevalier.

Une épreuve d'admissibilité pour l'agrégation a valu à la Faculté quatre admis sur six candidats en médecine, quatre sur neuf en chirurgie, un sur deux en obstétrique et un en chimie, seul candidat.

Rien n'a été changé dans les enseignements normaux de la Faculté ou dans les exercices pratiques ; ceux-ci, indique le rapport de M. Lépine, « se sont poursuivis dans des conditions défectueuses plus d'une fois signalées, en ce qui concerne soit les ressources qui leur sont affectées, soit les locaux dont ils disposent ».

La Faculté de Médecine et de Pharmacie a compté 1.607 étudiants ayant fait acte de scolarité, elle a fait passer 2.610 exa-

mens et délivré 413 diplômes. Tous ces chiffres sont en progression sensible sur les chiffres correspondants de l'année précédente.

#### FACULTÉ DES SCIENCES.

La Faculté a éprouvé une grande perte par le décès de M. Hugues Clément, chargé de cours et chef des travaux au Laboratoire de Physiologie générale et comparée. Après de solides études de médecine, M. Clément, séduit par l'éloquence entraînant et les idées du Professeur Raphaël Dubois, était devenu son élève et était entré dans son laboratoire successivement comme assistant de 1912 à 1914, puis comme chef des travaux et chargé de cours, le 1<sup>er</sup> décembre 1914, après la retraite de M. Dubois. C'est dans ce laboratoire qu'il a élaboré de nombreux travaux de physiologie générale et sa thèse de doctorat intitulée « Contribution à l'étude de la centrifugation expérimentale en biologie ».

Le précédent rapport indiquait les regrets affectueux de la Faculté à l'égard de la mise à la retraite de M. Offret. Notre ancien collègue a été nommé Professeur honoraire, sur la proposition unanime de la Faculté, et remplacé dans la chaire de Minéralogie théorique et appliquée par un maître de conférences de la Faculté de Montpellier, M. Longchambon, déjà connu par d'intéressants travaux de Minéralogie et de Pétrographie sur le Languedoc.

La place de chef des travaux de Physiologie, vacante par le décès de M. Clément, a été attribuée à Mlle Bachrach, assistante au laboratoire de la Faculté de Médecine de Paris, élève et collaboratrice du Professeur Cardot.

M. le Doyen Dépéret renouvelle les observations faites bien souvent sur la pénurie et l'étroitesse des locaux de la Faculté, et plus spécialement pour la Botanique, la Zoologie et surtout la Physique, et il relève à nouveau la nécessité urgente de créer, en dehors des bâtiments actuels, un Institut de Physique générale et appliquée digne de notre Université. Mais il ajoute qu'à tous ces points de vue, des perspectives nouvelles d'une solution favorable s'ouvrent par le transfert de la Faculté de Médecine.

Le nombre des étudiants inscrits ou immatriculés à la Fa-

culté des Sciences avait baissé légèrement depuis deux ans ; il reprend cette année une importante avance, puisqu'il est de 911 au lieu de 778 l'an dernier, et qu'il constitue un chiffre record, non encore atteint depuis la création de la Faculté.

#### FACULTÉ DES LETTRES.

Comme à la Faculté de Droit, l'année écoulée aura été marquée à la Faculté des Lettres par de nombreux changements dans le personnel enseignant.

La chaire d'histoire de l'art antique a changé de titulaire. M. Charles Picard, après deux années d'un enseignement aussi brillant que solide, a été appelé à Paris. « La Faculté, dit M. le Doyen Ehrhard, s'est séparée avec une véritable tristesse d'un des maîtres dont elle était le plus fière ». M. Picard a été remplacé par M. Dugas, Professeur à la Faculté de Montpellier, un archéologue qui, par des travaux remarquables, notamment sur la céramique grecque, s'était révélé capable de recueillir une redoutable succession.

Paris a enlevé également à la Faculté M. Cholley, Professeur de géographie régionale et locale. C'était l'organisateur et l'animateur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes ; il avait commencé, avec le concours du Service Géographique de l'Armée, la publication d'un magnifique Atlas de la vallée du Rhône, composé de vues prises en avion. M. Cholley sera remplacé par M. Allix, venu du Lycée de Grenoble, « un jeune déclare M. Ehrhard, chez qui la compétence scientifique, établie par de nombreuses publications, s'allie aux qualités pratiques qu'exige la direction de l'Institut des Etudes Rhodaniennes ».

M. Lévy-Schneider, obligé par raisons de famille de solliciter des fonctions temporaires à la Faculté d'Aix, a été suppléé, dans la chaire d'histoire contemporaine, par M. Dutacq, Professeur au Lycée Ampère, déjà chargé du cours d'histoire de Lyon, dont la Faculté a beaucoup apprécié la nouvelle part de collaboration.

La préparation du professorat aux Ecoles Normales, dont était chargé M. Lévy-Schneider, a été confiée pendant son ab-

sence à un autre Professeur du Lycée Ampère, M. Dubois, qui s'est acquitté avec succès de sa tâche.

L'enseignement de M. Renou, Professeur de sanscrit et de grammaire comparée, appelé à une suppléance au Collège de France, a été partagé entre M. Chantraine, maître de conférences de Philologie classique, et M. Courbin, Professeur au Lycée du Parc.

M. Lévy-Schneider a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

L'année 1927-1928 restera mémorable par les succès remportés dans les divers concours d'agrégation. A l'agrégation d'histoire, sur sept admissibles, quatre ont été définitivement admis, auxquels il y a lieu d'ajouter deux anciens élèves. Et, parmi ces six admis, figurent les premier, quatrième et sixième du classement général. A l'agrégation des Lettres, le second admis appartient à la Faculté, ainsi que le onzième, le premier est un ancien élève. Deux étudiants sont admissibles, deux admis à l'agrégation de Grammaire. La section d'allemand compte deux admis à l'agrégation, le premier admis au certificat d'aptitude à l'enseignement dans les lycées et collèges. Enfin, à l'agrégation d'anglais, est admise une ancienne élève de la Faculté.

M. le Doyen Ehrhard signale qu'une des préoccupations les plus vives de la Faculté a été le sort fait à ceux de ses professeurs, qui, rétribués sur le budget de l'Université, n'avaient pas obtenu d'augmentation de traitements. En indiquant quelle solution cette question a reçue, M. Ehrhard dit la gratitude de la Faculté des Lettres pour l'ingénieuse sollicitude de M. le Recteur Gheusi, qui a trouvé le moyen d'inscrire au budget de l'Université les augmentations nécessaires, et, en constatant que l'équilibre du budget n'a pu être obtenu, dans ces conditions, que par de cruelles amputations faites à certains services, il exprime aux autres Facultés les regrets de la Faculté des Lettres d'être ainsi devenue pour elles une cause de gêne et d'indigence.

Deux innovations intéressantes sont prêtes à être réalisées dans l'enseignement, l'une et l'autre plus spécialement destinées aux membres de l'enseignement primaire : le projet d'organisation d'un enseignement d'introduction à l'étude du

latin, l'adoption par la Faculté du programme d'un certificat d'études supérieures d'histoire de la langue française, actuellement soumis à l'approbation ministérielle.

M. Ehrhard rappelle qu'à la Faculté des Lettres, le problème de l'insuffisance des locaux se pose aussi avec acuité, avec d'ailleurs la perspective d'une solution prochaine à la suite du transfert à Grange-Blanche de la Faculté de Médecine. Il signale les transformations matérielles, réalisant plus de confort et donnant plus d'espace, qui ont été effectuées dans les locaux de l'Institut de Géographie et de l'Institut des Etudes Rhodaniennes.

La Faculté des Lettres a compté, au cours de l'année, 585 étudiants ayant fait acte de scolarité.

#### OBSERVATOIRE.

L'activité de l'Observatoire s'est développée d'une façon régulière et a donné des résultats satisfaisants pour les travaux ordinaires poursuivis depuis longtemps dans cet établissement.

Le *Bulletin* mensuel de l'Observatoire a pris une large extension, qui lui assure aujourd'hui une place honorable dans les périodiques scientifiques spécialisés, et par lequel il s'affirme comme un instrument de propagande et d'influence à l'étranger.

L'Association internationale pour l'observation d'Etoiles variables, qui compte aujourd'hui près de 240 observateurs répandus dans 31 pays différents, recueille 20.000 observations annuelles qu'il faut vérifier, discuter et mettre en œuvre en vue des conclusions ; de telle manière que Lyon a vu se créer une centralisation importante et le contrôle d'une partie de la production scientifique, relativement à une branche spéciale de l'Astronomie.

Enfin, l'Observatoire, sous l'impulsion de son éminent directeur, M. Mascart, a créé une bibliographie analytique de toutes les publications intéressant l'Astronomie, bibliographie qui faisait défaut en langue française.

Créations nouvelles ou développement d'institutions existantes d'autant plus remarquables qu'il s'agit d'œuvres privées, sans caractère ni appui officiels, et dont le grand intérêt



se révèle par l'appréciation qui en est faite à l'étranger. L'Union astronomique internationale, dans son Assemblée générale de 1928, à Leyde, a voté une résolution relative aux tentatives faites en vue de constituer une bibliographie astronomique, dans laquelle « elle estime que l'Observatoire de Lyon fait dans son *Bulletin* un effort considérable et très louable, qui rend grand service et mérite à tous égards d'être encouragé ». Enfin, l'International Education Board, fondation Rockefeller, avait proposé de s'intéresser à l'Association des Observateurs d'Etoiles variables à condition qu'un effort pécuniaire fut fait aussi dans le même sens par l'Université. La situation budgétaire a mis le Conseil dans l'obligation de refuser, à son grand regret, le concours que l'on sollicitait de lui.

M. Mascart ne dissimule pas le revers de ces progrès et de ces succès : la tâche matérielle et intellectuelle des collaborateurs de l'Observatoire devient véritablement écrasante.

#### BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE.

La Bibliothèque a prêté ou communiqué 44.500 ouvrages. 2.300 volumes nouveaux sont entrés dans ses collections, dont 1.000 proviennent de donations. A ce chiffre, il faut ajouter 5.600 thèses ou brochures.

L'effectif actuel de la Bibliothèque poserait, dans un avenir immédiat, un problème inquiétant, celui de la place, si, là encore, le transfert à Grange-Blanche de la Faculté de Médecine et de sa bibliothèque ne laissait espérer à brève échéance la possibilité d'une organisation plus spacieuse, plus commode, et assurant au personnel de meilleures conditions d'hygiène. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que la division de la bibliothèque ne posera pas que des questions d'ordre matériel ; bien des disciplines enseignées surtout à la Faculté des Sciences, parfois aussi aux Facultés des Lettres et de Droit, exigent que certains livres et certaines collections de médecine soient, au moment du transfert, acquis en double, de manière qu'ils puissent figurer à la fois dans la bibliothèque de Grange-Blanche et dans la Bibliothèque demeurée dans les bâtiments actuels.

D'un autre côté, il ne faut pas s'abuser sur l'augmentation

de l'effectif des ouvrages de la Bibliothèque. Elle reste incontestablement inférieure aux besoins, et cela, faute de crédits suffisants. Cependant, à ce point de vue, on peut espérer que dans les années qui vont venir, la Bibliothèque, par le mécanisme des prestations en nature, opérées en vertu du plan Dawes, pourra reconstituer, au moins partiellement, bien des collections abandonnées depuis la guerre et opérer un nombre important d'acquisitions nouvelles.

D'ailleurs, la Bibliothèque est, fort heureusement, une des institutions qui ont le plus souvent et le plus utilement bénéficié de dons généreux. Le dernier en date n'est pas le moins important. Par l'intermédiaire de notre ancien collègue, M. Ofret, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences, le Comité d'organisation du Congrès de l'Association pour l'Avancement des Sciences, tenu à Lyon en 1926, Comité dont le Président est M. Hugouenq, et plus particulièrement sa Commission des finances, dont MM. Edmond Gillet et Pierre Villard sont Président et Vice-Président, ont affecté à la Bibliothèque un reliquat de 15.000 francs restant disponible après règlement des dépenses du Congrès, pour servir à maintenir, aussi longtemps que possible, les abonnements aux périodiques étrangers abandonnés pendant et depuis la guerre. Succédant à la donation de 20.000 francs faite l'an dernier par M. Edmond Gillet et qui avait permis de remettre à jour, jusqu'à la fin de 1926, une dizaine de ces abonnements, cette somme nouvelle de 15.000 francs a permis de régler les factures afférentes à ces mêmes abonnements pour 1927 et laisse encore des disponibilités suffisantes pour les continuer pendant au moins deux ans. Il convient de remercier de leur geste, aussi opportun que généreux, les auteurs de ce don, qui sont en définitive les nombreux souscripteurs ayant répondu à l'appel du Comité du Congrès de 1926.

#### INSTITUTS ET ETABLISSEMENTS DÉPENDANT DE L'UNIVERSITÉ ET DES FACULTÉS.

Les Instituts des diverses Facultés, et particulièrement ceux dont la réunion forme aujourd'hui la Faculté des Lettres, ont fait preuve d'activité et de vitalité. Il n'y a d'innovation nota-

ble à signaler qu'à l'Institut pratique de Droit : cet organisme a pris un essor remarquable et inattendu du fait de l'organisation, par le décret du 16 mai 1927, des examens et du grade d'expert-comptable ; une quarantaine de candidats à ce grade ont exprimé le désir de suivre une préparation à la Faculté de Droit ; satisfaction leur a été donnée, grâce à l'Institut pratique adapté à ces besoins nouveaux, au moyen de la création de deux enseignements : l'un portant sur des notions de droit civil, de droit public et d'économie politique, qui a été confié à M. Condomine, maître de conférences à la Faculté ; l'autre relatif aux mathématiques financières, et qui est assuré par M. Hiquily.

La station maritime de biologie de Tamaris, dépendant de la Faculté des Sciences, a marqué, pendant l'année écoulée, une activité particulièrement féconde. Le personnel qui y est attaché a poursuivi d'importantes recherches et remis en ordre les collections. De nombreux savants des Facultés de Paris et de Province ont fréquenté le Laboratoire et y ont pratiqué des recherches. M. Déperet signale notamment le séjour à Tamaris des Professeurs Blanchetière et Binet, de la Faculté de Médecine de Paris ; de Mlles Bachrach et Jeanne Lévy, de la même Faculté, et du Docteur Melon, de Liège.

#### ŒUVRES EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS.

L'activité du Comité de Patronage des Etudiants français et étrangers et de tous ses services, maison des étudiants, propagande et renseignements, tutelle et placement, s'est poursuivie avec succès. Le Comité a trouvé d'importantes ressources nouvelles provenant d'une part d'augmentations sensibles dans les subventions des Conseils généraux de la région, et des amis de l'Université, et, d'autre part, de donations de bienfaiteurs, affectées en général à la Commission du Prêt d'honneur, don anonyme de 20.000 francs par l'intermédiaire de M. Frandon, censeur du Lycée du Parc, 10.000 francs de M. Delaroche, 1.000 francs de M. Offret, 6.000 francs de la Fédération de la Soie.

L'insuffisance des locaux des deux Maisons d'Etudiants et d'Etudiantes reste toujours une question angoissante. Des tractations sont en cours avec la Municipalité et avec l'Asso-

ciation des Etudiantes pour que, désormais, la gestion de la Maison des Etudiantes de la rue Rachais, confiée jusqu'ici à l'Association, soit assurée, comme l'est celle de la Maison des Etudiants, par le Comité de Patronage.

#### DONS ET LEGS.

Sans revenir sur les dons qui sont allés à la Bibliothèque et au Comité de Patronage, je signale la liquidation du legs fait à la Faculté de Droit par M. Colas ; elle donne un actif net d'environ 170.000 francs, qui doit être capitalisé pendant 90 ans, les arrérages devant être employés à la distribution d'un prix annuel de 2.000 francs et à la création de bourses de 500 francs en faveur des étudiants ; après l'expiration des 90 ans, la Faculté de Droit redeviendra libre de retirer le capital et d'en faire l'emploi qu'elle jugera à propos.

C'est encore à la Faculté de Droit que M. Cécillon, ancien notaire, a légué la somme de 10.000 francs, pour être employée à l'achat de livres pour la bibliothèque d'études de cette Faculté.

MM. Pradel et Bertrand ont fait à l'Université un don de 10.000 francs affecté à la création de cinq bourses de 2.000 francs, en faveur d'étudiants en chimie organique, et particulièrement en faveur de ceux qui se consacrent à l'étude des matières colorantes et de leurs applications.

#### VIE EXTÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ ET DES FACULTÉS.

Cette année, comme les précédentes, l'Université et ses Facultés ont compris que leur rôle n'est pas limité à leur activité intérieure et qu'elles doivent largement répandre leurs enseignements, étendre leurs relations dans la Ville, dans le Pays tout entier et à l'Etranger.

Aussi, l'Université entière, et plus particulièrement la Faculté des Lettres, ont-elles salué avec joie la nomination de M. Kleinclausz à la direction de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon. Cette nomination ne peut que développer et rendre plus étroits les rapports qui existent déjà entre l'Université et l'Ecole des Beaux-Arts et, par conséquent, entre la Science et l'Art.

Les cours publics, qui réunissent toujours de nombreux auditoires, se sont augmentés d'une unité. Un cours de calculs commerciaux est désormais professé à la Faculté de Droit par M. Hiquily, licencié ès sciences, expert-comptable, déjà chargé d'un enseignement à l'Institut pratique.

A la Faculté des Lettres, les conférences organisées à Saint-Etienne se sont poursuivies avec succès. Elles ont comporté cette année six leçons de M. Rosenthal sur l'art romantique et six leçons de M. Waltz sur la grande poésie latine.

Mais ce sont surtout les relations avec l'étranger qui ont été actives et fécondes.

M. le Doyen Ehrhard a représenté la France aux fêtes du centenaire de la naissance d'Ibsen, célébrées au mois de mars à Oslo et à Bergen.

A la Faculté de Droit, c'est M. le Doyen Josserand qui, en novembre et décembre 1927, a siégé dans le jury d'Orient, à Beyrouth, comme Président, au Caire, comme membre du jury. Il a pu constater la situation florissante de l'Ecole de Beyrouth, et il a reçu et communiqué à ses collègues des témoignages nombreux du souvenir de gratitude gardé de leur séjour à la Faculté de Droit de Lyon par ses anciens étudiants égyptiens, dont beaucoup occupent actuellement dans leur pays des situations importantes. L'utile séjour accompli aux Etats-Unis par deux boursiers de la Fondation Rockefeller, MM. Jacques Lambert, agrégé, et Valeur, docteur et directeur de conférences de la Faculté, a contribué à développer les liens qui unissent nombre d'Universités américaines à notre Institut de Droit comparé. M. Valeur a apporté à l'établissement, par l'Université Columbia, d'un programme de réformes de ses enseignements juridiques, une collaboration appréciée, et, à son retour, il a résumé les travaux et l'expérience rapportés de son séjour dans une thèse de doctorat solide et suggestive sur « l'enseignement du droit en France et aux Etats-Unis ». M. Edouard Lambert a été nommé membre associé de l'Académie royale de Belgique. Cette haute distinction témoigne à la fois du rayonnement de l'Institut de Droit comparé et du souvenir laissé en Belgique par les leçons qui y ont été faites l'an dernier par M. Lambert.

A la Faculté de Médecine, dit M. le Doyen Lépine, « plu-

sieurs de nos professeurs ont accompli, soit à titre isolé, soit à l'occasion de diverses solennités médicales, d'utiles voyages à l'étranger. En outre, la Faculté a reçu deux notabilités étrangères qui ont tenu à la visiter et qui ont bien voulu faire, l'un et l'autre, une leçon, : le Professeur Bonorino, de Buenos-Ayres, Président de l'Association médicale argentine ; le Professeur Viggo Christiansen, de Copenhague ».

A la Faculté des Sciences, M. le Professeur Grignard a fait une conférence à Bruxelles, trois autres à l'Ecole des Hautes Etudes de Gand, une à Genève. Il a pris une part très active à la question de la réforme de la nomenclature en chimie générale, et aussi aux conférences internationales de la Chimie à la Haye et à Bruxelles.

Parmi les Professeurs de la Faculté des Lettres, M. Rosenthal a fait une série de conférences aux Etats-Unis à l'Université de Penn State Collège. M. Carré s'est fait entendre à Londres, puis a été appelé, en qualité de professeur d'échange, à l'Université de Gand. La Faculté des Lettres a reçu la visite d'hôtes étrangers : MM. Townroe, secrétaire général de l'Association France-Grande-Bretagne, qui a entretenu un nombreux auditoire de la vie dans les Universités anglaises ; M. Woods, de l'Université Columbia, et enfin M. Vibbert, professeur à l'Université d'Ann Arbor, directeur de l'American University Union, qui a tracé un tableau captivant des tendances de la jeunesse aux Etats-Unis.

Dans les manifestations de la vie extérieure de l'Université, il en est une sur laquelle il convient d'insister. Pendant que continuaient à paraître et à rendre d'importants services les *Annales de l'Université*, l'année écoulée a vu sortir les premiers numéros de la *Revue de l'Université de Lyon*. On sait les idées essentielles qui ont inspiré la fondation de cette Revue : créer une publication scientifique comparable aux plus sérieuses et cependant accessible à tout homme cultivé et ne s'enfermant pas dans sa profession ; par là même établir un moyen d'échange universitaire plus large et plus facile à utiliser que les *Annales* et en même temps un moyen de rapprocher de l'Université le public éclairé de notre Ville. Que les premiers numéros de la Revue répondent à ce programme,

il suffit, pour s'en convaincre, de les consulter, de voir la variété et l'intérêt des articles déjà publiés.

Mais la diffusion de la Revue, à Lyon et surtout à l'étranger, n'est pas encore, malgré des efforts continus, ce qu'il faudrait qu'elle fût pour que cette publication puisse remplir tout son rôle. « Les services ministériels officiels d'expansion et de propagande, déclare le distingué Président du Comité de rédaction, M. Pauphilet, ne nous sont d'à peu près aucun secours ; ils distribuent ce qu'on leur confie avec des retards prodigieux ». C'est donc le Comité de rédaction lui-même qui, à grands frais de poste, a dû organiser les services destinés à apprendre l'existence de la Revue à tous les corps savants.

Je suis convaincu qu'il suffira de signaler ici l'intérêt intrinsèque de la Revue et l'utilité que présente son développement pour que, dans notre Ville tout au moins, elle trouve des encouragements et recrute beaucoup d'abonnés dans le milieu si nombreux qui associe une haute culture à une sympathie agissante pour l'Université.

#### ETUDIANTS ÉTRANGERS.

J'en parle à cette place, parce que j'estime que la fréquentation d'une Université par ces étudiants n'est pas, à exactement parler, affaire de vie intérieure, mais bien plutôt la marque la plus nette de sa puissance d'expansion.

Le nombre des étudiants étrangers inscrits cette année témoigne que notre Université est toujours considérée comme un des plus grands centres français de culture scientifique, juridique et littéraire.

La Faculté de Droit a compté 179 étudiants étrangers, dont 120 Syriens, 19 Chinois, 13 Egyptiens, 8 Polonais.

La Faculté de Médecine en a compté 132, parmi lesquels 16 Grecs, 11 Polonais, 10 Russes, 15 Yougoslaves, 10 Persans, 21 Egyptiens. Sur la proposition du Conseil de la Faculté, le titre d'assistant étranger a été donné par M. le Recteur à deux collaborateurs Grecs, un Roumain, un Norvégien, un Suisse et un Egyptien.

A la Faculté des Sciences sont inscrits 145 étrangers : les

nations les mieux représentées sont la Chine, 33 étudiants; la Pologne, 26; la Tunisie et la Russie, 14.

Enfin, la Faculté des Lettres compte 71 étrangers, parmi lesquels les Chinois, 15, et les Egyptiens, 8, constituent les groupes les plus importants.

Il semble que, dans toutes les Facultés, en même temps que se maintient la fidélité de nos étudiants des Pays du Proche-Orient, s'augmente la clientèle intéressante qui vient de l'Europe Centrale et Orientale, et particulièrement de la Pologne, de la Lithuanie, de la Tchécoslovaquie et des Pays balkaniques, c'est-à-dire de Nations longtemps plus ou moins fermées à notre culture.

Tous les étudiants étrangers ont trouvé, dans les services du Comité de Patronage, les appuis d'ordre moral et d'ordre matériel dont ils ont pu avoir besoin. Le Comité s'est occupé particulièrement des boursiers; il signale à ce propos l'impression excellente produite par les trois boursiers du Gouvernement autrichien, arrivés en octobre 1927, à la suite du voyage de M. Herriot à Vienne.

Le cours de français élémentaire organisé à la Faculté des Lettres à l'usage des étudiants étrangers a été continué avec la collaboration de M. Cumin, Professeur au Lycée Ampère. Son utilité et les services rendus sont incontestables. Mais on souhaiterait que les auditoires qui le suivent soient, dans leur intérêt même, plus constants dans leur assiduité.

#### SITUATION DE L'UNIVERSITÉ.

Quels enseignements tirer de ce tableau nécessairement trop schématique de la vie de l'Université? Il a dû, au moins je m'y suis efforcé, faire apparaître non seulement une simple continuation de l'activité traditionnelle, mais encore des progrès nombreux, des innovations intéressantes: augmentation du nombre des étudiants français et étrangers, organisation de nouveaux enseignements, vie extérieure particulièrement active, succès aux concours d'agrégation, création de la *Revue de l'Université*, tels sont les postes nouveaux ou sensiblement augmentés à l'actif du bilan de l'Université.

Positions acquises maintenues, progrès réalisés, je ne veux



pas insister plus longtemps sur ces points, parce qu'il me semble plus utile, encore que moins agréable, d'attirer l'attention sur les difficultés rencontrées sur la route.

L'une d'elles, l'exiguité et le mauvais aménagement des locaux, sera bientôt résolue.

La seconde, la mobilité du personnel enseignant, qui sévit particulièrement dans les Facultés de Droit et des Lettres, n'est pas nouvelle, elle n'est pas près de disparaître. Longtemps encore, toujours probablement, on verra les éléments souvent les meilleurs, les plus jeunes et les plus actifs de nos Facultés de Droit et des Lettres, aspirer à une nomination dans la Capitale. Mais il est des moyens cependant de pallier cet inconvénient. C'est d'abord que les Universités de Province soient assez fortes pour pouvoir former parmi leurs élèves une élite d'étudiants, qui puissent affronter avec succès les concours d'agrégation, et qui, par leur origine, par les affections et les intérêts matériels et moraux les rattachant à leur cité ou à leur région, soient toujours heureux de revenir tôt ou tard prendre place dans les rangs des maîtres de la Faculté, dont ils ont suivi les enseignements. Et ce résultat sera d'autant mieux atteint que la situation pécuniaire, intellectuelle et morale des Professeurs des Universités de Province sera plus enviable. Il faut que l'Etat renonce à établir des différences de traitements et de statut qui trop souvent créent, aux yeux du public, l'apparence qu'il y a des professeurs de l'enseignement supérieur de première zone, ceux de Paris, et de seconde zone, ceux de Province. Il faut aussi que l'Etat, les collectivités publiques et privées, les particuliers, qui apportent aux Universités de Province leur concours, le fassent de telle manière que les instruments de travail, laboratoires, bibliothèques, soient en Province au moins suffisants à permettre le développement d'une belle carrière scientifique. Il faut, enfin, qu'au point de vue moral, les Professeurs de ces Universités aient, dans leur Ville, une situation sociale, une autorité plus grandes encore, et soient assurés que leurs efforts scientifiques, que leurs travaux trouveront toujours des appuis et une sympathie active. C'est pourquoi d'ailleurs il peut être beaucoup espéré pour le recrutement et la stabilité du corps enseignant

dans une grande cité comme la nôtre, qui a déjà donné tant de preuves de l'affection qu'elle porte à son Université.

La plus grave difficulté, c'est la gêne financière qui pèse sur l'Université. Mais, sur ce point encore, il faut avoir confiance. Il serait vraiment à désespérer de l'avenir des Universités et de la haute culture en France si certains errements devaient persister. Aussi doit-on penser que l'Etat comprendra bientôt que, s'il a à faire des économies, ce n'est pas sur les dotations de l'enseignement supérieur qu'il doit les réaliser et qu'il serait de sa part d'une politique déplorable de prétendre, au sein d'une même Université, couvrir le déficit de certains enseignements par les ressources obtenues par certains autres ; système contraire à toute justice et qui peut d'autant moins se justifier que ces enseignements sont presque toujours également nécessaires et que la différence des produits tient parfois à ce que les premiers ont un caractère désintéressé et de haute culture, tandis que les seconds se trouvent être d'ordre plus technique et pratique. On peut espérer aussi qu'en un temps marqué à la fois par l'instabilité économique et par d'incessants progrès scientifiques, l'Etat, les collectivités, les particuliers donneront à leurs fondations universitaires, prix, créations d'enseignements, une souplesse d'organisation et de ressources suffisante à leur permettre de vivre et de se développer, malgré la survenance toujours à prévoir de circonstances économiques ou scientifiques nouvelles.

Aussi, c'est par l'expression d'un sentiment d'entière confiance de l'Université dans son avenir, que je veux conclure ce trop long rapport.

Pierre GARBAUD,

*Professeur à la Faculté de Droit.*

## STATISTIQUE SPÉCIALE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

 Le nombre des étudiants étrangers a été cette année de 425  
 se répartissant de la manière suivante entre les quatre Facultés

PAYS D'ORIGINE	Faculté de Droit		Faculté de Médecine		Faculté des Sciences		Faculté des Lettres		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	
<b>Europe</b>									
Allemagne			1				1		2
Autriche							3	1	6
Bulgarie	4		8		6	1	1		20
Danemark							1		1
Empire Ottoman					4			1	5
Espagne					2				2
Arménie			1	1					2
Grèce	2		16		2				20
Hongrie	1				1				2
Italie	1						2	3	6
Lithuanie	3				1		3		7
Norvège								1	1
Pologne	8		11		23	3	2		47
Roumanie	1	1	7		9	1	1	1	21
Royaume-Uni	1						3	4	8
Russie	2		3	3	14		1	2	29
Suède					1			2	3
Suisse	2								2
Tchécoslovaquie	1				1	1	6	1	10
Yougoslavie	2		14	1					17
<b>Afrique</b>									
Egypte	13		20	1	14		7	1	56
Maroc	5								5
Maurice (Ile)			1		1				2
Tunisie			3		4				9
<b>Asie</b>									
Asie Mineure					4				4
Chine	16	3	7	1	32	1	13	2	75
Annam	1		1		1				3
Cochinchine			2		3				5
Japon	3				1				4
Mésopotamie			1						1
Palestine			3						3
Perse			10		3				13
Afghanistan					1				1
Etats du Levant (Mandat français)	5		3		6		2		16
<b>Amérique</b>									
Antilles			1						1
Brésil					1				1
Canada			2						2
Costa-Rica			2						2
Etats-Unis	1		1	1			2	1	6
République Argentine					1			1	2
République de l'Amérique Centrale	1								1
	73	4	122	10	138	7	50	21	
	77		132		145		71		

## STATISTIQUE GÉNÉRALE

UNIVERSITÉ DE LYON	Nombre des Étudiants ayant fait acte de scolarité	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS								
		1 <sup>o</sup> PAR ACTES DE SCOLARITÉ			2 <sup>o</sup> PAR NATIONALITÉS				3 <sup>o</sup> PAR SEXE	
		A	B	C	Français		Étrangers		Hommes	Femmes
		Étudiants inscrits	Étudiants immatriculés	Étudiants ayant subi examen en vertu d'inscriptions non périmées	H	F	H	F	H	F
Faculté de Droit. . . . .	697	449	152	96	574	46	73	4	647	50
— Mixte de } Médecine	1607	M. 739	143	327	948	137	117	7	1063	144
— } Pharmacie		Ph. 291	10	97	283	107	5	3	288	110
— des Sciences. . . . .	850	366	455	29	586	119	138	7	724	126
— des Lettres. . . . .	580	292	287	1	299	210	50	21	349	231
		2137	1047	550	2690	619	383	42		
					3.309		425		3073	661
TOTAL . . . . .	3734	3.734			3.734				3.734	

## CHRONIQUES

---

LA RÉUNION A LYON, LE 3 AVRIL 1929,  
DE LA  
COMMISSION PERMANENTE INTERNATIONALE  
POUR  
L'ÉTUDE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

La Commission permanente internationale pour l'étude des maladies professionnelles a été fondée en 1906, à Milan, par le Professeur Devoto. Cette première réunion de Milan a été suivie de deux autres à Amsterdam et à Dusseldorf. Le bureau de la Commission a choisi Lyon pour la quatrième réunion. En décidant que la France serait le siège de ses assises, la Commission internationale pour l'étude des maladies professionnelles a voulu créer dans notre pays un mouvement indispensable pour éveiller la curiosité et la recherche dans le domaine des maladies professionnelles.

Nous sommes une des rares nations où l'industrie ait fait autant de progrès et où l'étude des maladies professionnelles soit aussi négligée.

La loi initiale, combien insuffisante et incomplète, date d'après guerre (1919).

Il n'existe aucun institut de pathologie du travail avec hôpital spécial pour les maladies professionnelles, tels que ceux qui ont été créés en Italie et, plus récemment, dans la République des Soviets, comme ceux qui existent en Angleterre, dans les Dominions. Aucun périodique, aucun grand traité des maladies professionnelles bien au point. Pour les étrangers, nous sommes des retardataires.

En France, pour les ouvriers, toutes les maladies résultent de l'exercice de leur profession; pour les patrons, les maladies professionnelles n'existent pour ainsi dire pas; pour les médecins, il est très difficile de déceler la pathogénie professionnelle d'un syndrome morbide parce qu'ils ignorent presque toujours les conditions dans lesquelles le travail est effectué.

Le premier pas à franchir pour poser nettement la question en France est donc de définir ce que l'on doit entendre au point de vue de la législation par maladie professionnelle.

Cette question a été mise à l'ordre du jour de la quatrième réunion par le Comité d'organisation. Elle donnera lieu à l'intervention non seulement des médecins, mais des représentants mandatés des organisations ouvrières et patronales, ainsi que des législateurs.

Pour ma part, je soutiens la thèse suivante : Il faut distinguer médicalement parlant deux variétés de maladies chez les travailleurs : les maladies du travail et les maladies professionnelles.

Les *maladies du travail* sont communes à tous les travailleurs, les *maladies professionnelles* frappent uniquement quelques-uns d'entre eux exerçant une profession dangereuse, par les substances manipulées ou par l'effort spécial qu'elles nécessitent.

Le facteur individuel ou la constitution physique prédomine dans l'évolution ou dans la rapidité d'éclosion des maladies du travail. Le facteur individuel n'a qu'une action insignifiante, si tant est qu'elle existe, dans l'éclosion des maladies professionnelles.

Voilà des différences qui me paraissent fondamentales et sur lesquelles il est nécessaire d'insister.

Comment le travail est-il un facteur de maladie ? Le travail par l'effort journalier qu'il nécessite, par sa durée, use les organismes les plus sains, et accentue plus ou moins rapidement les tares des organismes constitutionnellement affaiblis. Quel que soit le travail effectué, et dans toutes les professions, ces résultats se produisent à plus ou moins longue échéance, suivant l'hygiène, la régularité de la vie du travailleur et surtout suivant la résistance organique qui lui est propre. D'où les différences individuelles si fréquentes, dans les âges de la vie où se montrent les maladies chroniques et les infirmités. C'est ainsi qu'évoluent progressivement et s'aggravent l'emphysème pulmonaire, les troubles cardiaques, la tuberculose, les hernies, les ptoses organiques, les troubles de la circulation veineuse, les varices et les varicocèles. Ce sont des affections communes à tous les travailleurs qui prédominent chez les uns plutôt que chez les autres à cause de leur prédisposition constitutionnelle.

L'usage journalier des toxiques, comme l'alcool et même le vin, considéré par la plupart des ouvriers comme un élément indispensable pour fournir l'effort du travail, est l'élément surajouté qui conditionne les scléroses viscérales et surtout la cirrhose du foie.

Ces maladies à évolution lente, ces infirmités ne sont pas l'apanage exclusif de telle ou telle profession, ce ne sont pas *des maladies professionnelles*, ce sont *des maladies du travail*.

Deux éléments concourent à leur production : les tares constitutionnelles ou acquises de l'ouvrier, et, secondairement, et pour une part bien plus minime, le travail.

Les maladies professionnelles, au contraire, relèvent entièrement des dangers inhérents à certains travaux (tremblements et névralgies des

ouvriers qui manient le pistolet automatique, synovite des extenseurs), à la manipulation de produits toxiques (plomb, mercure, etc.).

La prédisposition individuelle est, pour ainsi dire, nulle dans l'étiologie de ces maladies, elles sont créées de toutes pièces par le travail dangereux, par les conditions dans lesquelles le travail s'est effectué, par la manipulation de substances toxiques ou nuisibles à l'organisme et à leur absorption progressive : ce sont des maladies professionnelles.

Nous arrivons ainsi à une délimitation précise de ce que l'on doit entendre par maladie professionnelle : *La maladie professionnelle est une maladie créée de toutes pièces par un travail déterminé ou les conditions dans lesquelles il est effectué.*

Scientifiquement, pour qu'on puisse ranger une maladie parmi les maladies professionnelles, il faudra que les médecins établissent les conditions pathogènes suivantes :

1° La maladie doit présenter des symptômes dont le groupement constitue un syndrome clinique bien caractérisé et observé chez les ouvriers employés aux mêmes travaux ou manipulations. Exemple : la paralysie des extenseurs dans l'intoxication saturnine jointe aux coliques de plomb antérieures et aux signes d'imprégnation de l'organisme par le plomb : Liseré de Burton et modifications des *hématies*.

2° Il faut démontrer que ce syndrome clinique est dû à la présence d'un corps étranger dans un organe, corps étranger provenant des matières manipulées au cours du travail (silicose), à la présence d'un toxique dans le sang ou les humeurs dont on peut retrouver la trace dans les liquides organiques (intoxication par le mercure, aniline, etc.), à la présence dans l'intestin d'un parasite que l'ouvrier a pu absorber au cours du travail (helminthiase), à une attitude ou à un effort nécessité par l'exercice de sa profession : Exemple : les synovites tendineuses, les névralgies et les tremblements.

3° La reproduction expérimentale de la maladie fournit dans quelques cas un argument définitif pour établir son origine professionnelle.

La *maladie professionnelle* ainsi démontrée est un risque absolument assimilable à l'accident du travail. Il doit être supporté et indemnisé comme le sont les accidents.

Les *maladies du travail*, au contraire, dans l'étiologie desquelles interviennent, pour la plus large part, les tares constitutionnelles des ouvriers ne doivent pas être indemnisées uniquement par l'employeur. L'ouvrier doit prendre sa part du risque. En payant sa contribution aux assurances sociales, il assure sa part dans l'indemnisation. *Les maladies du travail sont donc du ressort des assurances sociales.* Leur indemnisation n'est pas celle que l'on attribue aux incapacités créées par les accidents du travail et les maladies professionnelles. En effet, pour avoir droit à une indemnité en cas d'incapacité permanente, il faut que l'invalidité atteigne la perte des 0,66 % ou des deux tiers de la capacité au travail.

Une semblable indemnisation paraît très juste pour les maladies du travail, mais elle serait injuste pour l'indemnisation des maladies professionnelles dont la responsabilité doit être entièrement supportée par l'employeur. Ce serait donc une erreur, à mon avis, d'essayer de limiter le domaine des maladies professionnelles et de ne pas continuer par une observation scientifique très précise d'en établir toute l'étendue.

Les médecins ne peuvent pas toujours porter un diagnostic précis sur les conséquences d'une maladie professionnelle dont l'atteinte paraît au premier abord tout à fait bénigne. Il faut, pour les maladies professionnelles, savoir réserver l'avenir et obtenir des délais de révision à la fin desquels on peut apprécier avec exactitude le dommage causé.

Pour que le travailleur soit à l'abri de toutes les surprises et qu'il soit indemnisé équitablement, la législation du travail doit comprendre une loi sur les accidents du travail, une loi sur les assurances sociales qui indemnise les maladies du travail, une loi sur les maladies professionnelles dont la définition et la délimitation sont parfaitement possibles, si l'on tient compte des distinctions que nous venons d'établir.

Les caisses créées par la loi sur les assurances sociales auront un intérêt évident si la thèse que je soutiens est admise, à ne pas accepter les maladies professionnelles comme un risque qu'elles doivent couvrir.

Telle est la première conséquence de cette définition de la maladie professionnelle.

La deuxième conséquence me paraît tout aussi importante : si les maladies professionnelles sont créées de toutes pièces par un travail déterminé, il est évident que leur cadre ne peut être circonscrit par une loi basée sur des études médicales et scientifiques définitives. En effet, ces maladies sont excessivement variables comme les conditions du travail et les produits manipulés.

A chaque changement de fabrication, à chaque nouveauté créée dans l'industrie, à chaque manipulation ou découverte de produits toxiques nouveaux, des maladies professionnelles peuvent éclore, insoupçonnées aussi bien des techniciens de l'industrie que des médecins.

Les effets sur l'organisme humain des nouvelles conditions du travail ainsi déterminées sont à étudier de toutes pièces. Leur évolution doit être observée constamment dans un milieu où le travail a été plus ou moins modifié, d'où la nécessité d'un corps médical parfaitement au courant de la pathologie du travail.

Cette éducation du médecin est réclamée par tous les intéressés. Dans le rapport du Président de la Confédération générale de la production française à l'Assemblée générale du 16 mars 1928, on lit, à propos du projet de loi comprenant les maladies professionnelles causées par la benzine et le tétrachlorétane : « Il est à craindre que les médecins, à



défaut d'études spéciales, ne puissent discerner si les affections dont les ouvriers sont atteints sont réellement attribuables aux maladies visées dans le décret du 26 février dernier ».

La Confédération générale du travail ne conçoit pas non plus une protection effective et une réparation légale des maladies professionnelles sans l'intervention de médecins éduqués et compétents dans la pathologie du travail.

C'est donc la science médicale qui est considérée comme la base de tout progrès en cette matière comme dans la plupart des lois sociales. Mais cette éducation scientifique des médecins ne suffit pas, à mon avis, il faut aussi que les patrons et les ouvriers connaissent bien les risques qu'ils encourent en employant dans leur fabrication ou en manipulant des substances dangereuses. Si cette éducation existait à l'heure actuelle, verrait-on encore des maladies professionnelles aussi connues que le saturnisme et l'hydragyrisme faire des victimes aussi nombreuses ? L'éducation des médecins est faite depuis longtemps sur ces sujets, mais celle des patrons et des ouvriers est tout à fait insuffisante et les victimes se multiplient. De même, faute de cette instruction réciproque des médecins, des patrons et des ouvriers, nous ne possédons pas les moyens d'observation et de dépistage des maladies professionnelles nouvelles avant qu'elles aient eu des conséquences funestes sur la santé des ouvriers. Elles n'apparaissent la plupart du temps aux yeux du médecin que, lorsqu'à la suite de nombreux cas soumis à son observation journalière, il arrive, trop souvent par hasard, à en découvrir les causes.

C'est à l'étude de ces questions d'une si grande importance sociale que se consacrera l'activité du Congrès.

Trois questions de pathologie du travail y seront étudiées par les rapporteurs, dont les noms suivent :

I. *Silicose*. — Rapporteurs : MM. Mavrogordato (Afrique du Sud), Boehme (Allemagne), Irvine (Afrique du Sud), Thiele (Allemagne), E. L. Collis (Grande-Bretagne), Sternberg (Autriche).

II. *Cataracte d'origine professionnelle*. — MM. Elschmig (Tchécoslovaquie), Rollet (France).

III. *Appareil endocrinien et intoxications*. — MM. Biondi et Ferranini (Italie).

IV. *Communications inédites sur des questions concernant les maladies professionnelles*.

V. *Que doit-on admettre comme maladies professionnelles au point de vue de la législation ?*

Une exposition de statistiques, documents photographiques et radiographiques provenant des différents Instituts de pathologie du Travail qui voudront bien nous en faire l'envoi, sera installé dans un local de la Faculté de Médecine, voisin de l'amphithéâtre où se tiendront les réunions.

Nous adressons un pressant appel aux industriels, aux représentants des organisations ouvrières, aux médecins français pour qu'ils veuillent bien se joindre aux nombreuses délégations étrangères qui viendront à Lyon, le 3 avril 1929, et se faire inscrire comme membre de la réunion à l'imprimerie Rey, 4, rue Gentil, Lyon (Cotisation, 50 francs). Le programme et les volumes des rapports seront adressés aux adhérents.

Professeur Etienne MARTIN.

## INFORMATIONS

M. Albert Pauphilet et M. Jean-Marie Carré, professeurs à la Faculté des Lettres, ont été invités à faire des conférences, en mars et avril, aux *Cours universitaires internationaux de Davos*.

M. Albert Pauphilet traitera des « Influences de la pensée antique sur l'esthétique littéraire française », et M. Jean-Marie Carré parlera des « Problèmes d'influence en littérature comparée ».

M. le Professeur Benedict, Directeur du Bureau de Nutrition des Etats-Unis, à Boston, a donné à la Faculté de Médecine une conférence sur le *Métabolisme basal*.

M. le Professeur Ehrlers, de l'Université de Copenhague, a donné à la Faculté de Médecine, une conférence sur *la Lutte contre la lèpre en Islande*. M. le Professeur Ehrlers est l'autorité la plus incontestée aujourd'hui sur le problème de la lèpre. Sa conférence, à la fois très scientifique et très bien présentée, a eu un grand succès.

M. le Professeur Collet a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Auguste Lumière a été nommé correspondant de l'Académie des Sciences.

M. le Professeur Duesberg, Recteur de l'Université de Liège, viendra donner, à la Faculté de Médecine, à la fin du mois de mars, une série de leçons sur l'Œuf et le Problème de l'Hérédité.

L'étude de notre collaborateur, M. Jean-Marie Carré, sur *l'Allemagne vue par les écrivains français au XIX<sup>e</sup> siècle*, publiée dans le numéro 3 de la « Revue de l'Université de Lyon », a été, avec l'assentiment de la rédaction, reproduite intégralement dans *la Revue Rhénane* (N<sup>o</sup> de décembre 1928 et janvier 1929), et partiellement dans *la Revue de l'Université de Madrid* (février 1929).

Le gérant, PAUPHILET.

Imp. M. AUBIN, 3, rue Davout, Lyon.

